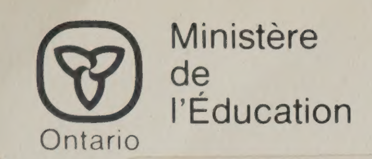




Études classiques

Autorisé par
le ministre de l'Éducation
Thomas L. Wells

Cycles intermédiaire
et supérieur



Table des matières

Introduction

Ce programme-cadre fournit aux professeurs de Grec (G30031), de Latin (G30030) et de Civilisations classiques (C12010) le cadre nécessaire à l'élaboration de leurs cours.

Ces trois matières s'inscrivent dans les *Études classiques,* qui reposent sur l'apprentissage raisonné des langues, des littératures (texte original ou traduction) et de l'Antiquité (arts, idées, sociétés) grecques et latines. Cette étude révèle à l'élève l'immuabilité de certaines valeurs humaines et la continuité de l'expérience humaine occidentale.

La première partie porte sur des cours de latin et de grec pour les cycles intermédiaire et supérieur et en études secondaires supérieures. Ce document remplace les programmes *S.11 (131), 1968* et *Latin et grec, cycles intermédiaire et supérieur, 1969.*

La deuxième partie présente un nouveau cours, *Civilisations classiques,* destiné aux cycles intermédiaire et supérieur. À l'heure actuelle, au niveau des études secondaires supérieures, l'approbation du Ministère est requise pour les cours à crédits. Les enseignants des cycles primaire et moyen pourront s'en inspirer pour planifier certaines unités d'étude sur ce thème ou étoffer d'autres sujets comme, par exemple, l'évolution de la civilisation au cours des siècles.

La liste des documents destinés à la préparation des cours est publiée séparément.

Le cours *Civilisations classiques* est né d'expériences pédagogiques couronnées de succès en divers points de la province. L'élève y étudie la période classique à travers les traductions d'oeuvres littéraires, les arts, les valeurs et la vie quotidienne des Grecs et des Romains et des peuples avec qui ils furent en contact.

Ces cours donnent à l'élève une meilleure compréhension de notre société, qui plonge ses racines dans l'Antiquité. La matière étant vaste, les deux parties du programme-cadre circonscrivent les limites et les objectifs à l'intérieur desquels un cours peut faire l'objet d'un crédit. L'enseignant et les élèves précisent alors, dans ce cadre, les objectifs qui répondent plus particulièrement aux besoins de chacun.

Objectifs généraux

Jusqu'à un certain point, les cours de langues (latin, grec) et les cours historico-culturels (civilisations classiques) ont les mêmes objectifs :

– faire connaître, comprendre et apprécier les civilisations grecque et romaine, faire découvrir à l'élève la pertinence de ces études par rapport à notre époque;
– développer chez l'élève le sens des valeurs humaines et lui faire découvrir sa propre échelle de valeurs au contact des civilisations classiques;
– développer son aptitude à résoudre un problème;
– aiguillonner son imagination et sa créativité;
– l'amener à une réflexion adulte sur lui-même.

Les objectifs particuliers de chaque cours sont décrits plus en détail dans les deux parties du programme-cadre.

Première partie – cours de langues

Latin

Objectifs

L'étude du latin fait connaître à l'élève une culture qui marque, depuis plus de 2 000 ans, notre civilisation occidentale d'une empreinte indélébile. L'apprentissage du latin permet de mieux comprendre et apprécier la littérature et la civilisation latines et, partant, la plupart des oeuvres littéraires occidentales. D'où l'objectif fondamental de ce cours : inculquer à l'élève les connaissances indispensables à la compréhension, à l'interprétation et à l'analyse critique de la littérature latine. En lisant le latin dans le texte, l'élève découvre une langue qui, si elle est dite morte, a cependant été très vivante; une langue parlée par des personnes bien vivantes, au sein d'une société réelle; des textes qui lui révèlent l'histoire des Romains, leur vie économique et sociale, leurs idéologies personnelles et politiques; autant de défis à son imagination et à son entendement de contemporain.

Bien entendu, l'élève ne peut immédiatement acquérir les connaissances qui permettent de goûter réellement la poésie de Virgile ou la prose de Cicéron. Cela n'empêche pas qu'il se sente dès le début en pays de connaissance, car s'il diffère sensiblement du français par la syntaxe, le latin n'en est pas moins très proche par la structure des mots. Rapidement, la comparaison entre les deux langues permet à l'élève de se rendre compte des complexités idiomatiques et du génie d'une langue, et l'art de la traduction permet une précision de pensée et une élégance d'expression qui dénotent, chez l'élève qui les possède, une maîtrise certaine de sa langue maternelle.

Enfin, l'élève doit être au fait de la contribution majeure du latin à la formation du vocabulaire des langues romanes et anglaise. Peu importe la forme que prend l'enseignement de la dérivation (présentation officielle ou au fil des textes), l'élève doit y voir une occasion unique d'enrichir son vocabulaire et d'approfondir sa compréhension du français.

Évaluation
Les connaissances doivent s'évaluer en fonction du cadre d'enseignement et des priorités du cours. L'enseignant qui veut réaliser les objectifs énoncés plus haut doit évaluer l'élève en fonction de ses aptitudes à interpréter et à apprécier la littérature latine. Il ne s'agit pas de juger de la facilité avec laquelle l'élève écrit des paradigmes, énumère les temps principaux d'un verbe ou mémorise une traduction, mais d'évaluer plutôt le talent avec lequel il replace un passage dans son contexte, en extrait ou en restitue le contenu, rehaussé d'une critique personnelle tant sur le fond que sur la forme.

Bien que l'apprentissage de la morphologie latine à partir de la répétition de paradigmes confère incontestablement une vue d'ensemble du système flexionnel de la langue, la vérification des formes demeure plus constructive dans le contexte d'une pensée latine articulée.

La lecture à haute voix, dont le rôle est essentiel, requiert une évaluation attentive : précision de la prononciation, intelligence de l'expression et, en poésie, compréhension de la métrique et du rythme. Enregistrées sur magnétophone, les lectures individuelles ou de groupe se prêtent facilement à une évaluation collective, par le biais d'une discussion élève-enseignant ou d'un jury d'élèves.

L'étude du latin met l'élève en contact direct avec le monde romain, son mode de vie et de pensée; l'évaluation de l'élève doit donc également porter sur ses connaissances et sa compréhension de la civilisation romaine et de son actualité. Il ne s'agit pas de faire réciter à l'élève une succession de faits; par contre, il doit savoir les utiliser pour développer un thème, expliquer ou illustrer un aspect de la vie romaine ou un trait du caractère romain, comparer les valeurs du monde romain aux valeurs contemporaines. Le processus d'évaluation devrait inciter l'élève à utiliser divers modes d'expression : exposés oraux, essais ou travaux de recherche.

Enfin, il faut juger des progrès que l'élève, grâce à l'étude du latin, a réalisés dans sa propre langue, par la clarté et la précision de son expression. Cette évaluation peut s'appuyer sur des versions, des commentaires oraux et écrits de textes latins et une analyse des caractéristiques de la civilisation romaine. L'élève doit, dans ses traductions, s'efforcer d'égaler la qualité littéraire du texte latin.

Méthodes pédagogiques
Pour pouvoir lire couramment le latin dans le texte, l'élève doit en maîtriser la structure, les formes grammaticales et le vocabulaire. La présentation de ces éléments dépend étroitement de la méthode choisie par l'enseignant. Les récentes modifications dans l'enseignement du latin lui laissent un choix appréciable de méthodes.

La méthode de la grammaire comparée. Cette méthode est fondée sur l'étude comparée des grammaires latine et française. Ses tenants estiment que seule la connaissance exacte de la grammaire latine permet à l'élève de lire et de comprendre la littérature latine. La compréhension du latin et sa traduction en français reposent essentiellement, dans ce cas, sur une analyse grammaticale consciente du texte latin. Cette méthode s'accompagne généralement de longues listes de vocabulaire et paradigmes à apprendre par coeur et de nombreux exercices de thème latin. Elle a pendant longtemps été la seule en vigueur en Ontario, avec de légères variantes d'une école à l'autre. Bien qu'elle ait formé de très bons latinistes, de nombreux enseignants mettent sérieusement en doute son efficacité lorsque l'élève ne dispose que de trois à cinq ans pour apprendre à lire le latin dans le texte.

La méthode directe. Cette méthode préconise un enseignement du latin qui supprime tout recours au français, et donc aux exercices de version. Il en existe de nombreuses variantes. Certains enseignants inculquent les rudiments de la langue aux élèves au cours d'une période initiale. Ils utilisent les divers objets qui se trouvent dans la classe et du matériel pédagogique simple pour animer des discussions, des présentations ou des interprétations en latin. D'autres préfèrent une immersion directe dans des textes latins, de difficulté progressive, que les élèves peuvent comprendre sans le secours du français grâce au contexte et à des explications pertinentes données en latin.

Ces variantes, qui ont en commun une approche inductive de la grammaire latine, sont particulièrement intéressantes lorsque les élèves n'ont pas les mêmes connaissances linguistiques.

Méthode de linguistique structurelle. On peut regrouper sous ce vocable plusieurs méthodes contemporaines d'enseignement du latin. Bien qu'elles diffèrent sur certains points – par exemple, dans l'importance qu'elles accordent au système flexionnel ou à la syntaxe – elles prônent la même analyse du latin par identification des modèles propositionnels fondamentaux. Ces modèles servent de point de départ à un processus progressif de lecture. Cette conception de l'enseignement du latin, adoptée par un grand nombre d'écoles en Ontario, soumet essentiellement deux modèles élémentaires de phrases à l'élève : la phrase équationnelle (*Marcus est filius*) et la phrase munie d'un verbe opérationnel (*Marcus in horto sedet*). Ces modèles sont répétés dans un grand nombre de contextes, puis remodelés pour englober de nouvelles difficultés au moyen de variations, d'extensions et autres types de transformation, jusqu'à ce que l'élève ait rencontré et assimilé l'essentiel des structures fondamentales et du vocabulaire requis pour une bonne lecture dans le texte.

Cette méthode insiste sur la lecture orale du latin, mais n'est pas pour autant une méthode *directe* au sens propre. Elle rejette également le thème et l'étude structurée de la grammaire latine. Suivant cette méthode, les élèves formulent leurs propres notions grammaticales en comparant les structures latines et françaises et en étudiant quelques propositions générales et un nombre limité de règles. La nécessité d'une intégration de ces notions dans un système structuré varie selon les élèves et les enseignants.

Pour assurer le succès de cette méthode, comme de toute méthode reposant sur la répétition structurelle, il est indispensable que la lecture du latin se fasse dans le contexte de la vie et des coutumes romaines. Ainsi, les aspects linguistiques et paralinguistiques du cours s'intègrent harmonieusement et l'intérêt de l'élève est toujours en éveil.

Certains enseignants préfèrent utiliser un enseignement programmé qui incorpore quelques-uns de ces principes linguistiques. La compréhension de la structure latine se fait par l'étude de phrases élémentaires empruntées à de nombreux écrivains latins. L'enseignant insiste sur les différences entre les structures latines et françaises. Ainsi, l'élève apprend dès le début à discerner les qualités distinctives de la langue latine.

Quelques récents manuels scolaires empruntent divers éléments à toutes ces méthodes. L'enseignant se laissera guider dans son choix à la fois par son expérience et par les besoins, aptitudes et intérêts des élèves.

Techniques d'enseignement
L'élève doit avant tout être capable de lire les auteurs latins dans le texte. Les techniques s'attachent donc à développer les aptitudes inhérentes à une bonne lecture.

L'enseignant aura souvent recours à la technique de lecture à voix haute, individuelle ou collective. Cette lecture doit laisser transparaître une pleine compréhension du texte. L'élève lira donc le passage plusieurs fois, s'il le faut, s'efforçant d'en saisir le sens et d'en exprimer toutes les qualités dramatiques.

Parmi la gamme des autres techniques permettant d'améliorer la lecture, certaines se révèlent très utiles, quelle que soit la méthode pédagogique adoptée par l'enseignant : vérification, par des questions en français ou en latin, de la compréhension de l'élève, phrases à compléter à l'aide d'une liste de vocabulaire, exercices de substitution (changer un mot ou une construction dans une phrase), étude des formes grammaticales (utilisation des différentes formes d'un même mot et développement d'une phrase donnée).

La méthode d'acquisition et de vérification du vocabulaire doit être cohérente avec la méthode suivie. Ainsi, si la méthode adoptée privilégie la traduction du latin vers le français, il doit en être de même pour l'enseignement et la vérification du vocabulaire. Si la mémorisation du vocabulaire pose des difficultés, l'enseignant peut les aplanir à l'aide de jeux sur les mots, mais toujours du latin vers le français. Il profite des lectures pour dresser au tableau une liste des mots sur lesquels certains élèves ont trébuché, ce qui n'empêche pas les élèves d'établir leur propre liste de vocabulaire.

Niveau des cours
Parmi les nombreux facteurs qui influent sur le contenu d'un cours et sur le niveau de connaissances que l'élève peut espérer atteindre, le plus important reste sans conteste le choix des textes. Ils déterminent dans une large mesure le rythme du cours.

À la fin de la première année, les élèves sont capables de lire couramment des passages de difficulté modérée – ce qui suppose une maîtrise raisonnable des formes, de la syntaxe et du vocabulaire de base – et de comprendre dans ses grandes lignes le contexte dans lequel la langue fut écrite et parlée. Le degré de réalisation des objectifs dépend aussi, en grande partie, de la structure de l'ensemble des cours de latin.

À la fin de la deuxième année, l'élève dispose d'un vocabulaire et d'un sens de la langue suffisants pour s'attaquer à des oeuvres originales ou légèrement adaptées. Il maîtrise les formes de base et la syntaxe, à l'exception des cas les moins fréquents.

Au cours de la troisième année, le nombre de lectures dépend principalement de la difficulté des textes, de l'importance accordée à la lecture au cours des deux premières années et du niveau de la classe. Les enseignants expérimentés s'accordent sur une moyenne de 800 à 1 200 lignes. Ces chiffres sont donnés à titre de référence, pour permettre à l'enseignant d'évaluer la place qu'il attribue aux différents éléments du cours.

Quelques écoles de l'Ontario enseignent le latin pendant quatre ans avant le diplôme d'études secondaires supérieures. Le cours ne doit cependant pas se ramener à un délayage sur quatre ans du cours de trois ans, mais permettre des lectures supplémentaires et un approfondissement de la langue et de la culture latines.

Au niveau du diplôme d'études secondaires supérieures, la lecture du latin devient réellement d'un grand intérêt. Les élèves, de plus en plus à l'aise avec la langue, deviennent réceptifs à une approche plus nuancée et, dans certains cas, plus rapide que durant les années antérieures. Le contenu du cours est déterminé comme pour l'année précédente, mais l'élève lit au moins 1 200 lignes de latin. En outre, les éléments culturels d'un texte sont explorés en détail de façon à respecter les objectifs généraux.

Littérature latine
Les deux premières années, l'élève n'étudie que des textes spécialement écrits à l'intention des débutants ou des versions simplifiées de textes originaux. Si le manuel de classe n'offre qu'un choix restreint, l'enseignant veillera à ce que les textes ne dépassent pas le niveau des connaissances des élèves, en s'assurant toutefois qu'ils mettent à contribution leur intelligence et leur imagination.

Dès la troisième année, par contre, l'élève s'attaque à des textes originaux – prose ou poésie – de difficulté moyenne. En sélectionnant les lectures, l'enseignant n'oubliera pas les nombreux avantages que présente un choix de textes portant sur différentes périodes latines : Âge d'or, Décadence, Moyen Âge, Renaissance.

Dès que l'élève maîtrise les structures et le vocabulaire de base, l'enseignant ne doit pas craindre d'étendre la gamme des auteurs latins étudiés. Le choix des lectures peut également s'établir à partir des genres (histoire, discours, poésie épique, poésie lyrique, théâtre et satire) et des thèmes (études de la nature humaine, amour et amitié, guerre, nature, politique ou mythologie).

Tout comme le contenu des textes, les méthodes de lecture sont multiples. Ainsi, la comparaison de plusieurs traductions du même passage facilite la compréhension du texte original et permet de mieux juger de l'art de la traduction.

Tout en favorisant la compréhension de la culture classique, les différentes méthodes doivent permettre l'étude de la caractérisation, des qualités littéraires et du style propre à un auteur. Rappelons également que seule la lecture à haute voix, tantôt par l'enseignant, tantôt par l'élève, permet de juger des effets de la musique et du rythme des mots, particulièrement en poésie.

Les élèves étudient en classe des textes dont la compréhension leur est facilitée par l'enseignant. Ils doivent aussi travailler séparément, de façon à pouvoir juger de leur propre progrès et de leur aptitude à comprendre et à interpréter un passage. Les élèves ont également avantage à travailler en petits groupes, une fois précisées avec l'enseignant la nature du travail et les méthodes.

Les travaux de recherche, notamment la lecture de textes traduits, se prêtent également à un travail individuel ou de groupe. Ils permettent de replacer les oeuvres dans leur cadre historique et d'analyser le contexte social et politique dans lequel elles furent écrites.

Thèmes
Les linguistes ne s'accordent plus sur la valeur à attribuer au thème latin, et cet exercice traditionnel est devenu facultatif dans les écoles secondaires de l'Ontario. Selon de nombreux enseignants, le thème ne contribue pas à l'objectif fondamental du cours : pouvoir lire couramment le latin. Ils ont donc considérablement diminué, voire éliminé les exercices de thème latin. D'autres restent cependant persuadés que la composition latine renforce la maîtrise des structures latines. Certains ont même introduit des exercices de composition libre.

L'enseignant doit cependant familiariser l'élève avec la structure des phrases latines. Une telle connaissance s'acquiert normalement par la lecture de textes, mais peut aussi être facilitée par des exercices sur des phrases latines. L'enseignant pourra s'inspirer à ce sujet de la section *Techniques d'enseignement* *(page 4)*.

Étymologie
L'étude de l'origine des mots doit occuper une place de choix dans un cours de latin. En effet, l'enseignant est bien placé pour accroître le vocabulaire français ou anglais de ses élèves en tirant parti de l'apport considérable du latin à ces deux langues. Pour les élèves qui n'étudient le latin qu'une ou deux années, c'est peut-être le plus grand bénéfice qu'ils en retirent.

On peut étudier la construction des mots français et anglais à partir de racines latines dans le cadre d'exercices particuliers, ou mieux, décomposer immédiatement tout nouveau mot latin rencontré. Réciproquement, l'acquisition du vocabulaire latin est facilitée par la connaissance des mots français et anglais dérivés du latin.

Si l'enseignant constate que certains mots français ou anglais prononcés en classe sont nouveaux pour les élèves, il peut en expliquer la signification en recourant au latin. Il peut également présenter aux élèves les mots savants, dérivés du latin, utilisés en sciences et en mathématique, par exemple.

Quelle que soit l'approche suivie, l'enseignant fera plus que renforcer l'acquis des élèves en français et en anglais, il cherchera à étendre leur vocabulaire. Il ne doit pas, d'autre part, négliger l'étroite relation qui existe entre le latin et les langues romanes en général, et doit être capable de l'illustrer à l'aide d'exemples empruntés à des langues romanes autres que le français.

Études secondaires supérieures
Au niveau des études secondaires supérieures, le cours porte surtout sur la littérature latine. Le choix des passages doit tenir compte de la plus grande maturité des élèves et de leur aptitude à comprendre, à sentir les nuances et à apprécier une littérature plus complexe.

Le programme de lecture, sélectionné par auteur, genre ou thème se concentre sur les oeuvres majeures de la période classique. Le degré de difficulté se situe au niveau des discours de Cicéron, des lettres de Pline, de l'histoire de Tite-Live, des *Odes* d'Horace et de *L'Énéide* de Virgile. L'enseignant peut également inclure des morceaux choisis représentatifs des autres périodes. Il devrait dresser avec les élèves la liste des oeuvres à étudier, pour s'assurer qu'elle répond bien aux intérêts de chacun.

Bien que le thème latin soit devenu facultatif, certains élèves peuvent s'y intéresser, surtout par le biais de la composition libre, qui se prête bien à des concours en classe.

Les élèves doivent posséder une solide connaissance de la structure latine, pour venir à bout de la complexité des phrases rencontrées à ce niveau et pour apprécier la qualité littéraire des meilleures oeuvres de prose ou de poésie latines. Sans trop s'attarder sur la syntaxe, pour ne pas gêner la compréhension ou ennuyer l'élève, l'enseignant doit veiller à ce que l'élève soit en mesure d'identifier et d'interpréter les constructions latines les plus fréquentes. En dernière année du secondaire, la tâche de l'enseignant se résume, pour l'essentiel, à renforcer les connaissances et les aptitudes des élèves. Il peut composer lui-même les phrases latines qui serviront de support à l'étude des diverses structures, les tirer de manuels scolaires ou les emprunter à des auteurs latins.

En outre, la manipulation de phrases latines et les exercices de substitution (style direct au style indirect, reformulation des propositions finales, remplacement de participes par des propositions) permettent à l'élève de mieux maîtriser les structures latines.

Contexte social
La littérature latine met les élèves en contact avec un peuple et une société réels et leur donne une vision globale de l'histoire et de la vie économique et sociale de Rome. C'est là l'un des aspects les plus intéressants de l'étude du latin.

L'étude de la grande puissance qu'était Rome permet aux élèves de découvrir les valeurs qui ont marqué d'une empreinte indélébile notre civilisation du XXe siècle. Par exemple, la mission de Rome envers le monde, magnifiquement résumée par Virgile dans *L'Énéide* (6.851-53), est l'un des thèmes centraux de la littérature latine. En outre, la conception romaine de l'*imperium* a largement influencé l'histoire des états impérialistes modernes.

Quel que soit l'endroit où se déroule la scène décrite dans le texte étudié – Rome, la Gaule, la Bretagne, Pompéi ou les vastes provinces de l'Empire – l'élève découvrira un mode de vie animé et captivant. L'enseignant met à profit ces découvertes pour susciter une analyse critique du style de vie décrit et un jugement comparatif par rapport à notre époque.

Si l'étude du contenu culturel des textes ne fait pas partie intégrante du cours de langue, l'enseignant l'intégrera aux cours réguliers. Les sujets traités dépendront de la maturité, des connaissances générales des élèves et du nombre d'heures jugé souhaitable par l'enseignant. Quelques suggestions sont proposées ci-dessous, d'autres apparaissent dans la deuxième partie, entièrement consacrée à l'étude des civilisations classiques.

Les deux premières années de latin. Les fouilles effectuées à Pompéi et à Herculanum ont révélé au monde moderne deux villes pratiquement intactes, tableaux figés de la vie urbaine romaine. Par la présentation de diapositives, l'enseignant peut reconstituer une visite de Pompéi : les rues, les boutiques, les places de marché, les lieux de travail et de divertissement et les quartiers résidentiels.

Les élèves choisissent un sujet ou un domaine de recherches et travaillent individuellement ou en groupe, selon un plan suggéré par l'enseignant. Voici un choix de sujets possibles : l'habitation, les temples, les magasins, les rues, le théâtre, l'amphithéâtre, la musique, les thermes, la nourriture, l'habillement, l'éducation, le mariage, les superstitions, les funérailles, le transport, les aqueducs, les livres et les bibliothèques. Les élèves présentent les résultats de leurs recherches sous forme de reportages d'actualités captées sur le vif, d'interviews télévisées et de saynètes. Ces présentations font ensuite l'objet d'une discussion à laquelle toute la classe participe.

Dans un deuxième temps, la classe aborde des sujets plus vastes sur la vie à Pompéi ou à Rome :
- l'idée de forum
- les grands jeux publics
- les thermes
- l'idée d'esclavage
- la science et la médecine
- le rôle et la place de la femme
- le droit
- l'éducation
- la religion

La plupart de ces sujets se prêtent à une présentation visuelle. Les élèves font les recherches préliminaires, l'enseignant peut aussi, par des questions judicieusement posées sur le matériel visuel projeté, recueillir les informations qui serviront à alimenter une discussion et à en faire la synthèse. L'étude des écrits romains traitant de ces différents sujets – textes originaux ou traductions – peut être intégrée au cours.

Troisième et quatrième années de latin. L'enseignant peut consacrer ces deux années à l'étude de thèmes choisis, comme par exemple l'influence des Grecs sur les Romains. Voici quelques suggestions sur la façon d'aborder ce thème.

Le cours pourrait commencer par un examen des réalisations architecturales de la Grèce, par une étude détaillée de quelques sites tels que l'Acropole, Olympie, Delphes ou Épidaure. L'élève compare ensuite les résultats de ses recherches à ceux de ses travaux sur l'architecture romaine.

L'élève peut ensuite passer à la comparaison des littératures grecque et latine, à l'aide de traductions et, si possible, pour la partie latine, de textes originaux. L'enseignant sélectionne des textes qui viennent compléter l'étude de la littérature latine : (i) la poésie épique d'Homère et de Virgile; (ii) le théâtre grec et romain; (iii) la poésie lyrique grecque (Sappho et Pindare) et romaine (Catulle et Horace); (iv) les discours de Démosthène et de Cicéron.

L'enseignant peut également inclure l'étude des oeuvres d'art des deux cultures : peinture grecque sur vases, fresques romaines, sculpture. Diapositives et reproductions révèlent les valeurs et les modes de vie et donnent lieu à des questions sur divers sujets : les thèmes dont s'inspire la peinture, la diversité des formes en poterie, les modèles dont s'inspirent les sculptures et l'importance du site choisi pour ériger les sculptures.

L'enseignant peut combiner ces trois approches en faisant, par exemple, préparer par les élèves un montage audio-visuel à l'aide de traductions d'oeuvres littéraires et de diapositives d'oeuvres d'art et d'architecture. La citation de *L'Énéide* (6.847-53) commençant par les mots *Excudent alii spirantia mollius aera* . . . peut être facilement illustrée par des diapositives mettant en relief les contrastes dont parle Virgile : réalisations artistiques et scientifiques par rapport aux réalisations militaires, politiques et juridiques qui allaient produire la *Pax Romana*.

Ce genre de présentation demande des élèves plus de maturité et de créativité.

Les élèves plus avancés peuvent également comparer l'Athènes de Périclès à la Rome d'Auguste sous les aspects suivants :
- arts
- architecture urbaine
- situation politique, sociale et économique
- littérature
- religion et politique

Grec

Les élèves qui optent pour l'étude du grec classique y voient l'occasion unique d'acquérir une connaissance directe de la Grèce et de sa culture. Le cours doit donc, très rapidement, permettre à l'élève de lire des extraits d'oeuvres classiques : prose, poésie et théâtre. Ce niveau de lecture devrait s'acquérir plus rapidement que pour le latin, car les élèves de grec sont déjà familiers, grâce à l'étude du latin, avec les langues flexionnelles. Les méthodes techniques et ressources d'enseignement et d'évaluation présentées dans la première partie s'appliquent aussi à l'étude du grec.

Le programme de grec s'étale en principe sur trois ans, la dernière année coïncidant avec la fin des études secondaires supérieures.

La première année commence par l'étude de l'alphabet grec. Les lettres, sans équivalent dans notre alphabet, sont illustrées par des transcriptions phonétiques comme dans *téléphone, microscope* ou *panorama*. Puis, l'élève apprend les noms et verbes grecs à l'aide de phrases simples. Très tôt, il peut s'attaquer à un recueil d'extraits faciles. Cette pratique de la lecture, accompagnée de quelques exercices de thème, assure la maîtrise des rudiments du grec classique.

Deuxième partie – civilisations classiques

Les manuels scolaires employés dans les écoles secondaires comprennent une bonne proportion de thèmes grecs. À noter, cependant, que quelques enseignants adoptent la même approche que la plupart de leurs confrères latinistes, à savoir la lecture directe de textes originaux, en insistant moins sur le thème.

Généralement, au cours de la deuxième année, plusieurs pages des grands auteurs grecs, dont Homère, sont présentées aux élèves. Quelques passages narratifs de *L'Odyssée* ou de *L'Iliade* donnent à l'élève une expérience des structures les plus complexes de la langue et l'occasion – malgré le vocabulaire et le style propres à Homère – d'apprécier l'un des plus grands poètes de la littérature et de comprendre la pensée grecque qui a influencé des siècles d'histoire. L'enseignant peut également présenter un choix d'oeuvres dramatiques, philosophiques ou historiques.

À la fin de leur deuxième année de grec, les élèves maîtrisent assez bien la langue et sont familiers avec la vie culturelle et l'héritage grecs.

Comme dans le cours de latin, la dernière année des études secondaires supérieures permet aux élèves d'approfondir leur connaissance des textes en prose et en vers. Les textes retenus varieront selon les intérêts des élèves et pourront inclure, par exemple, quelques passages supplémentaires d'Homère, des pièces de Sophocle et d'Aristophane, des extraits de l'histoire d'Hérodote et de Thucydide, quelques oeuvres de Platon, des textes de divers poètes ou même une étude du grec biblique.

À ce stade de leurs études, les élèves s'intéressent aux comparaisons entre le grec classique et le grec moderne. L'enseignant peut facilement satisfaire leur curiosité en se procurant des enregistrements de pièces classiques grecques données sur la scène des théâtres athéniens.

Le programme de grec, surtout en dernière année des études secondaires supérieures, permet à l'élève de maîtriser la langue et de se familiariser avec l'héritage culturel que nous ont transmis les Grecs par leurs oeuvres d'art et d'architecture et par leurs écrits scientifiques et philosophiques.

La littérature classique a donné naissance à notre littérature occidentale. Les idées et idéaux qui s'y trouvent exprimés et les institutions qu'elle décrit revêtent encore une grande importance à notre époque. L'étude des cultures grecque et romaine, point de référence pour notre société, fournit aux élèves l'occasion rêvée de porter un jugement critique sur les valeurs contemporaines.

Les cours de civilisations classiques affinent le jugement personnel, et l'on a souvent dit que seule l'étude du passé permet de comprendre le présent et favorise la réflexion personnelle. L'étude des civilisations classiques permet à l'élève de faire un retour aux sources de son passé et de son héritage culturel pour mieux s'épanouir et devenir un homme au sens où les Romains l'entendaient quand ils parlaient de *humanitas*.

L'enseignant peut s'inspirer des suggestions de la deuxième partie pour préparer ses unités d'étude, étoffer les programmes existants ou créer des cours à crédits.

Objectifs
«J'ignorais que les Grecs et les Romains étaient si raffinés.» Voilà le commentaire que fit une élève de l'école élémentaire, après deux semaines d'immersion dans un cours sur le thème *Héritage du monde antique*. En découvrant le niveau de raffinement atteint par la civilisation gréco-latine, l'élève ajoutait une nouvelle dimension historique et personnelle à sa réflexion sur la société et sur elle-même en tant que membre de cette société. Ce développement personnel, dû à une meilleure perception de ce que représente la civilisation, doit constituer l'objectif de tout cours de civilisations classiques.

Pour qu'ils puissent acquérir des qualités d'humaniste, il faut que les élèves aient tout loisir d'étudier l'histoire des civilisations classiques. Ils doivent réaliser que les Grecs et les Romains n'étaient pas des statues de marbre, mais des êtres vivants, faits de chair et d'os, animés de sentiments et confrontés aux problèmes quotidiens de leur époque. Le cours permet également de mieux comprendre la civilisation occidentale. L'étude comparée des civilisations classique et moderne ne doit pas s'arrêter aux généralités, mais s'étendre à l'étude des mots, des faits et gestes et des opinions.

Ce cours permet également d'assurer la transmission de la culture; il permet à l'élève de mieux apprécier les nombreuses références au monde classique dans la littérature et la pensée modernes.

Il permet aussi à l'élève de mieux cerner la notion de temps. Ainsi, plus d'un élève sera surpris d'apprendre que l'occupation romaine de la Grande-Bretagne (Britannia) dura presque aussi longtemps que la présence des Européens au Canada (si l'on prend comme point de référence l'arrivée de Jacques Cartier en 1534).

Un cours de civilisations classiques doit favoriser l'acquisition de certaines qualités, notamment la curiosité intellectuelle et l'esprit de recherche, la faculté d'interpréter des données, de tirer des conclusions et de résoudre des problèmes, et le sens de l'objectivité. Il peut également encourager la création littéraire, la construction de modèles et l'expression d'une critique artistique ou littéraire sur la littérature classique.

L'élève découvre les réalisations culturelles, techniques, politiques, juridiques et militaires des peuples de la Grèce et de la Rome antiques et le rôle de certaines qualités individuelles, telles que le courage et la loyauté. On peut citer un autre objectif très proche du précédent : la prise de conscience des anciennes valeurs éthiques, politiques et artistiques. L'étude du comportement des Anciens amène l'élève à approfondir et à clarifier ses propres valeurs.

Il faut particulièrement s'arrêter sur les réalisations culturelles de la Grèce et de Rome, car l'un des buts de ce cours est de mieux faire apprécier l'héritage artistique que nous a légué le monde classique : peinture, sculpture, architecture, mosaïques.

Ce cours permet également une meilleure compréhension des diverses techniques. Les élèves s'émerveilleront devant les imposantes et magnifiques structures en pierre érigées par les anciennes civilisations crétoise et mycénienne et devant l'habileté de leurs potiers. Ils admireront les qualités de mathématiciens et d'ingénieurs des Grecs dans les très belles perspectives de leurs bâtiments publics. Ils seront étonnés de l'origine étrusque de l'arche et de son exploitation par les Romains dans les ponts et aqueducs. La technique romaine de construction des routes est, à elle seule, un sujet d'étude fascinant. Les élèves apprendront que l'épée est l'une des contributions de Jules César à la technologie militaire.

Évaluation
L'évaluation s'appuiera à la fois sur le contrôle continu des connaissances et sur les examens périodiques. Après un test de connaissances générales au début de chaque unité d'étude ou de chaque cours, pour avoir une idée des connaissances initiales de l'élève et de ses intérêts, l'enseignant poursuit son évaluation, généralement sans caractère officiel, sur une base quotidienne. Il peut ainsi mieux orienter son cours.

L'évaluation finale prend la forme d'examens trimestriels ou d'un test à la fin de chaque unité d'étude. Cette dernière solution semble la mieux adaptée à un cours de civilisations classiques. Les résultats de ces examens fournissent en plus d'une évaluation des progrès de l'élève, des éléments d'orientation pour la suite du cours.

L'enseignant devrait déterminer avec les élèves le contenu des cours, les méthodes, stratégies et ressources à adopter. L'évaluation doit être aussi générale que possible et se faire en collaboration avec les élèves.

Étant donné l'importance accordée à l'élève et l'accent mis sur les travaux de groupe, l'évaluation pourra être confiée à un jury composé d'élèves et s'effectuer sous la forme de groupes de discussion, de projets ou de débats; les critères d'évaluation doivent cependant rester objectifs. L'auto-évaluation est aussi une excellente méthode, mais l'enseignant doit toujours participer au processus d'évaluation.

Préparation d'un cours
La préparation du cours peut se faire de bien des façons. Un cours se compose généralement de trois à dix unités d'étude, et l'enseignant doit fixer son choix sur des thèmes généraux avant de délimiter les unités particulières. Cette section présente quelques orientations possibles, les deux suivantes portent sur la préparation d'une unité d'étude, avec exemples à l'appui.

Avant d'établir le plan de son cours, l'enseignant doit étudier la gamme des cours offerts par l'école. En effet, les civilisations classiques étant le berceau d'une bonne part du savoir humain, il se peut que les cours tirés du programme *L'homme, la science et la technologie,* ou les cours d'anglais, d'histoire, d'art, de latin et de musique en abordent certains aspects.

Les responsables de la planification des programmes scolaires peuvent judicieusement tirer parti de ces chevauchements. L'équilibre idéal est atteint lorsque les cours se complètent mutuellement sans qu'il y ait de répétition inutile. Il n'existe pas de solution miracle pour assurer cet équilibre. Les domaines d'étude appropriés à un cours peuvent très bien être abordés dans un autre cours, selon les écoles.

Il est cependant indispensable que la plus grande collaboration s'établisse entre les enseignants, pour le plus grand bien des élèves. En outre, il est souhaitable que les enseignants spécialisés se regroupent dans des projets multidisciplinaires. De cette façon, les cours se complètent harmonieusement et chacun d'eux bénéficie de la synergie créée par la mise en commun de compétences diverses.

Cycle intermédiaire. Dans ce cycle, les cours d'introduction et les unités d'étude peuvent porter sur les thèmes suivants : l'épopée, la légende, la mythologie, la vie quotidienne, l'archéologie, l'étude de Pompéi et l'histoire des langues. Récemment, quelques écoles ont mis au point des cours entièrement consacrés à l'Athènes de Périclès ou à la Rome d'Auguste. Ailleurs, le cours a été axé sur l'étude de cinq villes, complétée par une unité d'étude sur la langue et la littérature.

Cycle supérieur. Dans ce cycle, on mêle généralement les unités d'étude citées précédemment et les unités sur la littérature à partir de traductions. À ce niveau, les cours de civilisations classiques doivent mettre l'accent sur l'analyse critique des idées contenues dans les oeuvres choisies.

L'optique dans laquelle ces cours sont abordés au cycle supérieur varie grandement d'un enseignant à l'autre. Certains préfèrent une étude générale englobant un vaste choix de sujets. Par exemple, un cours de littérature latine en deuxième année du cycle supérieur comprendra l'étude des principales périodes, des écrivains, du style et des formes d'expression; l'étude des genres peut porter sur le théâtre, l'épopée, la satire, l'histoire, la poésie lyrique, le genre épistolaire, la rhétorique et le dialogue philosophique.

D'autres enseignants préfèrent axer leur cours sur deux ou trois thèmes, l'épopée et le théâtre ayant la faveur générale. Voici quelques oeuvres étudiées : L'*Iliade* et L'*Odyssée* d'Homère; L'*Énéide* de Virgile; *De Natura rerum* de Lucrèce; L'*Orestie* d'Eschyle; *Oedipe roi, Antigone* et *Électre* de Sophocle; *Médée* d'Euripide, *Les Grenouilles* d'Aristophane; *Le Revenant* de Plaute; *Phormion* de Térence. Quelques oeuvres postclassiques, portant sur des thèmes épiques ou classiques, peuvent faire l'objet de comparaisons intéressantes. Citons par exemple : *Beowulf, La Chanson de Roland, La Divine Comédie* de Dante et *La Comédie des erreurs* de Shakespeare. La comparaison d'épopées classiques et préclassiques (par exemple, *L'Épopée de Gilgamesh)* est également très fructueuse. Des traductions en français moderne seront, bien entendu, utilisées dans la plupart des cas.

La liste des oeuvres précédentes n'est pas restrictive et entend simplement donner une idée de l'étendue des possibilités qui s'offrent dans un cours de ce genre.

Il est également possible à ce niveau d'inclure l'étude des arts : sculpture, architecture, poterie, fresques ou mosaïques. L'étude de l'homme dans le monde antique peut s'appuyer à la fois sur la littérature et sur les arts. Autres possibilités : l'étude comparée des statues de leurs contemporains que nous ont laissées les sculpteurs grecs et romains. Cette étude peut amener l'élève à réfléchir sur les différentes conceptions de l'homme que reflètent ces sculptures. Les adolescents, qui recherchent un nouvel équilibre dans leur échelle de valeurs, y puiseront suffisamment de données pour remettre en question leur conception de l'homme.

Niveau du diplôme d'études secondaires supérieures. Les cours de ce niveau nécessitent une approbation du ministère de l'Éducation. Les enseignants désireux de mettre sur pied de tels cours peuvent puiser des idées dans les différentes sections de ce document. Le contenu du cours dépendra du programme des années précédentes. Si le programme du cycle supérieur ne comprend pas de cours de civilisations classiques, le cours de dernière année des études secondaires supérieures sera général. Dans le cas contraire, si l'élève a déjà eu un cours d'introduction ou étudié l'épopée, par exemple, l'enseignant pourrait se limiter au théâtre grec et romain.

Dans la planification de son cours, l'enseignant retiendra les points suivants :
– le cours doit surtout porter sur des traductions d'oeuvres classiques;
– l'accent doit être mis sur les oeuvres majeures;
– le nombre d'unités d'étude doit être limité pour permettre de les approfondir.

L'enseignant trouvera aux pages 19 et 20 une présentation résumée d'une unité d'étude.

Préparation d'une unité d'étude
La plupart des cours de civilisations classiques comprennent de trois à dix unités d'étude, ou moins selon la maturité et les connaissances des élèves. Une unité d'étude est axée sur un thème, une question ou un problème d'ordre général et se situe entre un cours et une leçon.

L'enseignant est responsable de la planification de l'unité d'étude, mais les élèves doivent pouvoir y contribuer. Sous sa forme la plus simple, la participation de l'élève se limite au choix des thèmes particuliers sur lesquels l'enseignant s'est appuyé pour préparer son unité d'étude. Les élèves peuvent aussi proposer et préparer leurs propres unités d'étude, qu'ils traiteront seuls ou en groupe. Les élèves qui projettent de suivre le cours peuvent même faire des suggestions une année à l'avance, ce qui permet à un comité d'élèves de participer à l'élaboration des objectifs, du contenu, des ressources et des futurs travaux.

Les objectifs et les sujets d'étude choisis doivent toujours concourir à la réalisation des objectifs généraux décrits dans ce programme-cadre. Ils doivent être révisés et mis à jour régulièrement.

Dès le stade de la planification, quelques enseignants vont jusqu'à effectuer un découpage quotidien du travail. Le temps étant souvent trop limité pour préparer les leçons, l'enseignant aura avantage à s'y prendre d'avance. De nombreux enseignants préfèrent cependant planifier l'horaire du cours lors de l'exécution. L'enseignant doit cependant toujours fixer le temps approximatif à consacrer aux divers sujets et aux unités.

Le choix des objectifs, du contenu, des méthodes et des ressources doit s'accompagner de celui des techniques d'enseignement. Ce dernier choix découle souvent du choix des premiers facteurs. Une fois cette étape franchie, l'enseignant peut choisir les techniques d'enseignement possibles, qui doivent être centrées sur la participation de l'élève : étude individuelle, en petits groupes ou en groupes plus importants, jeux de rôles, enregistrements, centres d'intérêt, travaux d'artisanat, excursions, travaux à la maison, discussions, solution de problèmes, travaux de recherche, conférences, séminaires, essais ou projets d'étude.

C'est au cours de la planification de l'unité d'étude que s'effectue le choix des ressources. L'enseignant note les cartes, livres, diapositives, programmes de télévision, conférenciers et autres ressources disponibles (voir plus loin, page 10).

Méthodes pédagogiques
L'enseignant doit varier les méthodes pédagogiques, voire en combiner plusieurs, pour mieux équilibrer son cours et susciter plus d'intérêt. Voici différentes méthodes qui peuvent être adoptées.

Survol. Cette méthode convient à un cours d'introduction ou à une présentation générale. Les événements historiques, par exemple, peuvent faire l'objet d'un survol chronologique. De même, un aperçu général du théâtre grec peut fort bien précéder l'étude approfondie de quelques pièces.

Thèmes. L'enseignant peut illustrer les éléments essentiels d'un aspect particulier de la culture classique en choisissant et en classant le matériel d'appui en fonction de différents thèmes.
L'élève étudie les aspects sociaux, littéraires ou historiques à partir de divers thèmes : mythologie, épopée, archéologie, architecture, évolution d'une langue, idée de héros, guerre, musique, science, amour et amitié. Cette méthode, fréquemment utilisée au cycle intermédiaire, peut s'appliquer, à un niveau plus poussé, au cycle supérieur.

Biographie. La vie des personnages célèbres peut servir de point de départ à une vaste étude de la vie grecque ou romaine.

Recherches. Cette méthode fait appel à la réflexion et favorise l'établissement de faits par le raisonnement, la démonstration, l'inférence et la généralisation. L'élève étudie un problème en examinant les diverses solutions possibles. Cette méthode développe l'esprit critique, le sens de l'analyse et l'imagination et s'appuie sur la discussion.

Genres. Les cours de littérature classique (oeuvres traduites) sont souvent planifiés suivant les genres : théâtre, épopée, poésie lyrique, histoire, philosophie, genre épistolaire, satire, rhétorique. Cette approche permet d'étudier plusieurs auteurs et de les comparer avec d'autres auteurs classiques et des auteurs français et anglais.

Arts et techniques. Lorsqu'il s'agit de dresser un inventaire des ressources susceptibles d'illustrer les cours de civilisations classiques, les enseignants pensent naturellement au riche héritage littéraire. Ils ne doivent pas pour autant oublier les autres réalisations grecques et romaines tout aussi révélatrices, telles que l'architecture, l'urbanisme, la sculpture, la peinture, les mosaïques, la frappe de la monnaie, la poterie, la construction de routes, de ponts, de canaux et d'aqueducs, et même les armes et les machines de guerre. D'autant que ces réalisations se prêtent merveilleusement à l'utilisation des techniques audio-visuelles.

Ressources

Avant d'introduire un nouveau cours, il faut s'assurer que l'on dispose des ressources nécessaires à la réalisation. Les enseignants qui ont conçu des cours expérimentaux d'études classiques ont dressé leur propre plan de cours, bibliographie et liste de ressources, parfois de façon détaillée. Des éditeurs publient même du matériel spécialement conçu pour ces cours. Les facultés des sciences de l'éducation en Ontario ont consacré beaucoup de temps à analyser le matériel d'appui, à mettre au point des unités d'étude et à dresser des listes de ressources.

L'enseignant peut aussi compter sur les bibliothèques scolaires et municipales, les musées, les galeries d'art, les revues et services spécialisés et recourir parfois aux diapositives et photos rapportées par les élèves de leurs voyages en Grèce ou en Italie. Il peut aussi trouver sur place des édifices, sculptures, peintures et inscriptions d'inspiration classique. Il peut même faire appel à des gens du voisinage, qui seront enchantés de partager leurs expériences de voyage en Grèce et en Italie. Les départements universitaires d'études classiques et les facultés des sciences de l'éducation répondent toujours favorablement aux sollicitations des écoles, de même que les spécialistes des beaux-arts, d'histoire et d'économie domestique, qui peuvent apporter une contribution enrichissante et très diversifiée.

Jusqu'ici, les professeurs de latin et de grec ne s'appuyaient que sur le manuel scolaire. Aujourd'hui, pour les cours de civilisations classiques, ils doivent faire appel aux sources les plus diverses. Ils peuvent heureusement compter sur un grand nombre de livres, peu coûteux mais de qualité, qui présentent toute la documentation nécessaire. Ils peuvent aussi se procurer des livres de collection, richement illustrés, à des prix raisonnables.

L'enseignant peut facilement compléter cette documentation par des cartes, des atlas, des diapositives et des films fixes en couleur sur la vie dans la Rome et la Grèce antiques, divers documentaires, des maquettes archéologiques, des répliques d'objets de la période gréco-romaine et des programmes de télévision sur la vie romaine, la littérature classique et la mythologie.

Les oeuvres qui traitent des civilisations classiques s'accumulent depuis plus de deux mille ans. Les résultats de découvertes et de recherches récentes permettent aujourd'hui d'étudier l'Antiquité sous un nouvel éclairage. En outre, les bibliothèques et les musées du monde entier offrent d'innombrables ressources.

L'école qui offre pour la première fois un cours de civilisations classiques doit faire preuve de discernement dans le choix des ressources de base. Le partage des ressources entre plusieurs départements de l'école, par exemple, est non seulement possible mais souhaitable. Les bibliothèques universitaires et municipales offrent aussi de nombreuses ressources, sans compter la bibliothèque de l'école, qui peut mettre à la disposition des élèves une multitude d'ouvrages sur l'histoire, la géographie, les arts, le latin, le grec et le programme *L'homme, la science et la technologie.*

L'enseignant peut aussi consulter le document *Études classiques—Liste de matériel pédagogique du Ministère.*

Exemples d'unités d'étude

L'enseignant pourra s'inspirer des exemples ci-dessous pour élaborer son cours de civilisations classiques.

• *L'archéologie,* qui recouvre un vaste champ d'études, apporte des lumières non seulement sur la Grèce et Rome, mais aussi sur les autres civilisations anciennes qui contribuèrent à l'épanouissement du monde classique et jetèrent les bases de notre société. Elle donne aussi des points de comparaison intéressants pour l'étude des valeurs du monde antique et du monde moderne.

Nombreux sont les sites anciens qui se prêtent à une étude au moyen de cartes ou de maquettes : Troie, Mycènes, Tirynthe, Cnossos et Théra, pour la période égéenne de l'âge de bronze; Athènes, Delphes, Olympie et Épidaure, pour la Grèce classique; Rome, Pompéi, Herculanum et la Bretagne romaine, pour l'Empire romain.

Différentes approches sont possibles. La classe peut, par exemple, étudier l'archéologie dans le contexte des découvertes faites sur les sites. L'accent est alors mis sur les manifestations de la vie quotidienne d'une société à travers les vestiges mis à jour. Dans le cadre de cet objectif général, les élèves étudient la nourriture, l'habillement, les bijoux, l'habitation, les occupations, les structures sociales et familiales, la religion, les coutumes funéraires, les techniques, la médecine, l'éducation, les lois, les arts ou l'architecture. Il est également possible d'aborder l'archéologie en retraçant la carrière des grands archéologues tels que André Parrot, Heinrich Schliemann, Sir Arthur Evans et Gilbert Picard. Les élèves peuvent en outre étudier un exemple de site non classique, comme par exemple les excavations de la tombe de Toutânkhamon, effectuées par Howard Carter.

Cette approche permet de soulever un grand nombre de questions sur la contribution de ces hommes à l'enrichissement de la culture occidentale. Les élèves peuvent aussi se pencher sur les motifs qui poussent les archéologues à faire des excavations, étudier le commerce international et le vol d'objets d'art, la création de faux objets, les implications morales de l'excavation de tombes et les techniques d'excavation et de reconstitution.

Les méthodes de présentation des différents sujets d'une unité d'étude sur l'archéologie varient également : présentations audio-visuelles, toutes faites ou préparées par l'enseignant (sur les excavations de Carter, par exemple), conférences données par l'enseignant (vie de Schliemann), étude de la réplique d'une oeuvre d'art (coupes de Vaphio), étude interprétative d'une diapositive (fresque du saut du taureau de Cnossos), étude d'un passage significatif de la traduction d'une oeuvre littéraire (description de Mycènes de Pausanias ou récit d'une momification par Hérodote), visite commentée d'un site au moyen de diapositives (promenade dans Pompéi), dossiers archéologiques (maison de la Grèce ancienne, par l'*American Science and Engineering*), reproductions d'artistes (planches d'encyclopédie) et conférenciers invités (membres de la section locale de la Société d'archéologie de l'Ontario).

Après une brève présentation, les élèves peuvent travailler individuellement ou en groupes sur des projets de recherche. Le travail de groupe est très apprécié par les élèves du cycle intermédiaire. Ce genre de travaux permet à l'élève de ne pas copier sottement ce qu'il trouve dans des ouvrages, mais d'approfondir ses recherches en ayant recours à diverses sources. En organisant le travail de groupe, l'enseignant veillera donc à indiquer un grand choix de ressources à ses élèves.

L'enseignant pourra s'inspirer de la liste de livres suivants pour préparer une unité d'étude en archéologie.

Ouvrages généraux

Agache, R.R., R. Chevalier et G. Schmiedt. *Études d'archéologie aérienne.* Paris, S.E.V.P.E.N., 1966.
Groupement de quatre études scientifiques de grand intérêt. Un premier article est consacré à la recherche des habitats désertés et décrit avec précision les méthodes de recherches par la photographie aérienne. Le second article se penche sur les villas gallo-romaines de Picardie découvertes par la photographie aérienne. La troisième étude décrit quelques méthodes modernes de prospection archéologique : sondes statigraphiques, méthodes géochimiques, méthodes physiques. La dernière cite les conclusions de recherches d'établissements préhistoriques, italiques, étrusques, grecs et romains disparus d'Italie.

Anval-Faure, Bernadette d'. *Pratique de l'archéologie* . Paris-Tournai, Casterman, 1967.
Véritable manuel à l'intention des archéologues amateurs où l'auteur enseigne avant tout une méthode.

Brion, Marcel. *La résurrection des villes mortes.* «Bibliothèque historique», Paris, Payot, 1948.

Celoria, F. *L'archéologie pour tous.* Paris, Larousse, 1972.

Chevalier, R. *L'avion à la découverte du passé.* Paris, A. Fayard, 1964.
L'auteur décrit les types et les méthodes de prospection archéologique aérienne. Il consacre ses recherches presque exclusivement aux vestiges de la civilisation romaine et étrusque. Ouvrage à recommander.

Congrès international d'archéologie classique. *Rapports et communications.* 8e session, Paris, de Boccard, 1963.
Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques.

Daux, Georges. *Histoire de l'archéologie.* «Que sais-je?», nº 54, 4e éd., Paris, PUF, 1966.
Esquisse l'histoire de l'archéologie et expose l'essentiel sur les méthodes.

Dumont, Jean. *Les grandes découvertes archéologiques du XXe siècle.* 4 vol., Genève, Éditions Famot, 1975.

Eydoux, Henri Paul. *À la recherche des mondes perdus.* «Les grandes découvertes archéologiques», Paris, Larousse, s.d.
Volume de luxe, relié en simili-cuir, de grand format, admirablement illustré et consacré aux grands sites d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie Mineure et de Grèce, en ordre principal; outre la civilisation romaine, il aborde les civilisations égyptienne, crétoise, grecque . . . Parfaitement accessible aux élèves.

______. *L'archéologie, résurrection du passé.* Paris, Librairie académique Perrin, 1970.
Le présent volume reproduit les principaux chapitres des deux livres du même auteur: *Les Terrassiers de l'histoire* et *Réalités et énigmes de l'archéologie.*

______. *Histoire des découvertes archéologiques.* «Nouvelle bibliothèque illustrée des sciences et des techniques», Lausanne, Éditions Rencontre, 1965.

Parrot, André. *Clés pour l'archéologie.* Éd. mise à jour, Paris, Seghers, 1967-1969.
Quels sont les buts, les méthodes, les moyens de cette science complètement renouvelée? Comment l'archéologue mène-t-il à bien ces passionnantes recherches? Quelle est sa vie sur les chantiers lointains? C'est à ces questions que répond André Parrot, archéologue militant.

Picard, Gilbert. *L'archéologie, découverte des civilisations disparues.* Paris, Larousse, 1969.

Archéologie du Proche-Orient

Contenau, Georges. *Manuel d'archéologie orientale depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre.* 4 vol., Paris, Picard, 1927-1947.

______. *La vie quotidienne à Babylone et en Assyrie.* «La vie quotidienne», Paris, Hachette, 1950.

Desroches-Noblecourt, Christiane. *L'art égyptien.* «Les Neuf Muses», Paris, PUF, 1962.

______. *Toutankhamon, vie et mort d'un Pharaon.* «Encyclopédies», 7e éd., Paris, Hachette, 1968.

Montet, Pierre. *La vie quotidienne en Égypte au temps de Ramsès.* Paris, Hachette, 1974.

Archéologie grecque

Bruneau, P. et J. Ducat. *Guide de Délos.* Paris, de Boccard, 1965.

Chamoux, François. *La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique.* Paris, Artchaud, 1963.

Charbonneaux, Jean et al. *Grèce archaïque.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1968.

______. *Grèce classique.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1969.

______. *Grèce hellénistique.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1970.

Demargne, Pierre. *Naissance de l'art grec.* «L'Univers des Formes», nouv. éd. mise à jour, Paris, Gallimard, 1976.

Effenterre, Henri van. *La seconde fin du monde : Mycènes et la mort d'une civilisation.* «Collection archéologique, horizons neufs», Toulouse, Éditions des Hespérides, 1975.

Flacelière, Robert. *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès.* Nouv. éd. rev. et corr., Paris, Hachette, 1971.

Gallet de Santerre, H. *Exploration archéologique de Délos.* Tome XXIV, *La terrasse des lions, le Letôon et le monument de granit.* Paris, de Boccard, 1959.

Glotz, G. *La civilisation égéenne.* Nouv. éd. mise à jour par Charles Picard et Pierre Demargne, «Évolution de l'humanité», nº 9, Paris, A. Michel, 1952.

Matton, Raymond. *La Crète antique.* «Villes et paysages de Grèce», nº 87, 2e éd. rev. et augm., Athènes, Institut français d'Athènes, 1960.

Mireaux, Émile. *La vie quotidienne au temps d'Homère.* «La vie quotidienne», Paris, Hachette, 1954.

Platon, Nikolas E. *Crète.* Traduit du grec par P. Charamis et J. Marcadé, «Archaelogia Mundi», Paris, Éditions Nagel, 1966.

Reverdin et Hoegler. *La Crète.* Lucerne, La Bibliothèque des Arts, 1960.

White, Anne Terry, *Les grandes découvertes de l'archéologie.* «Marabout Université», Verviers (Belgique), Gérard, 1962.

Archéologie romaine

Bandinelli, R.B. et A. Giuliano. *Les Étrusques et l'Italie avant Rome.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1973.

______. *La fin de l'art antique.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1970.

______. *Rome, le centre du pouvoir.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1970.

Brion, Marcel. *Pompéi et Herculanum.* «Art dans le monde», Paris, A. Michel, 1960.

Carcopino, Jérôme. *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire.* Paris, Hachette, 1969.

Corti, Egon Caesar, conte. *Vie, mort et résurrection d'Herculanum et de Pompéi.* «Le monde en 10/18», vol. 95/96, Paris, Union générale d'éditions, 1963.

Étienne, Robert. *La vie quotidienne à Pompéi.* «La vie quotidienne», Paris, Hachette, 1966.

Eydoux, Henri Paul. *Résurrection de la Gaule.* «D'un monde à l'autre», Paris, Plon, 1963.
Étude des sites particulièrement importants : trésor de Vix, Entremont, thermes de Lutèce, Bavi, Fontaines Salées, Lyon, Glanum, Sainte-Blaise, Les cryptoportiques d'Arles, la meunerie hydraulique de Barbegal, la villa de Montmaurin.

Grimal, Pierre. *À la recherche de l'Italie antique.* Paris, Hachette, 1961.
Démontre comment la découverte des faits archéologiques a rapproché de nous un passé que l'on pouvait croire à jamais disparu.

Le Roy, M. *Initiation à l'archéologie romaine.* Paris, Payot, 1965.
Exposé succinct et clair qui intéressera les étudiants, les enseignants, les touristes et même les spécialistes.

Maiuri, Amedeo. *Pompéi.* Trad. par Charles Belin, 3e éd. d'après la 5e italienne, «Itinéraires des musées et monuments de l'Italie», nº 3, Rome, Libreria dello Stato, 1949.

Paoli, Ugo Enrico. *Vita Romana. La vie quotidienne dans la Rome antique.* Éd. franç. rev. et augm. par J. Rebertat, préf. de J. Marouzeau, Bruges (Belgique), Desclée de Brouwer, 1955.

Picard, Gilbert Charles. *L'art romain.* «Les Neufs Muses», Paris, PUF, 1962.

______. *Rome.* «Archaeologia Mundi», Paris, Éditions Nagel, 1969.

• *Les Jeux olympiques* constituent un sujet d'étude qui permet des comparaisons intéressantes entre les valeurs d'hier et d'aujourd'hui. Ce sujet peut être préparé et mis en oeuvre avec le concours des professeurs d'éducation physique.

Voici quelques sujets qui peuvent faire l'objet d'une étude approfondie, certains s'appliquent à la fois aux Jeux olympiques anciens et modernes.
– influence du contexte religieux des anciens Jeux sur les règles d'éthique;
– utilisation des fonds publics dans la préparation et la réalisation des Jeux, anciens et modernes;
– l'opinion publique et le financement des Jeux olympiques;
– influence des Jeux olympiques sur la politique internationale;
– les qualités de l'athlète idéal;
– la contribution sociale et intellectuelle des Jeux olympiques.

L'enseignant peut s'inspirer des ouvrages suivants dans la préparation de cette unité d'étude.

Berlioux, Monique. *Olympia.* Paris, Flammarion, 1964.
Berlioux, athlète française, a été la première femme admise à siéger au Comité international olympique.

Caillois, Roger. *Les jeux et les hommes.* «Idées», nº 125, Paris, Gallimard, 1967.

______. *Jeux et sports; les jeux et les jouets.* «Encyclopédie de la Pléiade», Paris, Gallimard, 1967.

Chamoux, François. *La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique.* «Les grandes civilisations», Paris, Arthaud, 1963.

Colinon, Maurice. *Histoire des Jeux Olympiques.* Paris, Geldage, 1965.

Corhumel, J. et C. Fichefet. *Les jeux olympiques des origines à nos jours.* Verviers (Belgique), Éditions Gérard, 1964. Distributeur : Inter Forum, 13, rue de la Glacière, Paris.

Fallu, Elie et al. *Les jeux olympiques dans l'Antiquité.* Montréal, Éditions Paulines, 1976.
Les auteurs retracent l'histoire des Jeux olympiques à partir des légendes primitives jusqu'à la destruction d'Olympie, et font revoir les olympiades qui se déroulaient tous les quatre ans dans la paix universellement observée.

Girardi, Wolfgang. *Jeux olympiques.* Paris, Flammarion, 1972.

Groote, Roger de. *Les jeux olympiques.* Paris, Stock, 1972.

Lagorce, G. et R. Pariente. *La fabuleuse histoire des jeux olympiques, été-hiver.* Paris, Éditions O.D.I.L., 1972.

Schobel, Heinz. *Olympie et ses jeux.* Paris, Éditions de la Grande-Batelière, 1966.

• *Langue et alphabétisation dans le monde antique.* Ce sujet doit sensibiliser l'élève à l'importance d'une solide connaissance linguistique. Il permet d'examiner les mécanismes de base

des langues anciennes et leur interdépendance avec le contexte social. Par l'étude des origines et de l'évolution d'une langue, les élèves découvrent la complexité et l'agencement des communications orales et écrites; une étude rapide du contexte de cette évolution leur permet de mieux comprendre la puissance de la langue comme moyen de persuasion et son importance dans l'existence humaine.

L'enseignant peut choisir une présentation par pays ou par thèmes. La deuxième méthode peut s'appuyer sur des traductions de textes anciens ou sur une inscription dans la langue originale. L'élève peut étudier a) la relation entre une langue et son contexte social, b) quelques principes de la langue elle-même. L'enseignant doit avoir recours, le plus souvent possible, à des exemples concrets et s'aider de matériel audio-visuel.

Dans le cadre d'une présentation par pays, l'enseignant peut décider d'étudier les langues grecque et latine ou celles d'autres civilisations anciennes telles que l'Égypte ou Babylone. L'évolution de l'ancienne écriture égyptienne illustre les progrès accomplis par les langues primitives, depuis les symboles jusqu'à la naissance de l'alphabet. L'étude du rôle de l'alphabétisation dans la société égyptienne met en lumière la contribution de la langue au progrès social et culturel. Les traductions d'anciens textes égyptiens montrent que l'on encourageait fortement les jeunes à devenir scribes. Après une lecture introductive de quelques-uns de ces passages, la classe peut approfondir une grande variété de sujets :
– l'alphabétisation et ses conséquences sur la hiérarchie sociale en Égypte;
– nature des écrits égyptiens;
– rôle de l'écriture dans la religion égyptienne;
– l'écriture et ses conséquences sur l'agriculture égyptienne;
– l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans l'ancienne Égypte : matériel utilisé, difficultés rencontrées, quelques principes de base de l'écriture égyptienne;
– caractéristiques esthétiques de l'écriture égyptienne;
– adaptation de l'écriture égyptienne devant la pénurie de scribes.

Si l'enseignant suit un ordre chronologique, l'étape suivante devrait être l'étude de la langue dans la Grèce antique. L'écriture peut ici être étudiée comme un support pour la transmission du patrimoine culturel national. Les élèves peuvent apprendre l'alphabet grec et la signification des proverbes et inscriptions les plus célèbres. En introduction, l'enseignant peut lire avec la classe une traduction de la fin du livre VIII de l'*Odyssée* d'Homère et la comparer aux réflexions d'Hérodote (2.77, 100), qui pensait que les Égyptiens connaissaient leur passé parce qu'ils en avaient conservé la trace écrite. Les élèves peuvent ensuite approfondir les questions suivantes :
– le respect des Grecs pour leurs poètes;
– la supériorité de l'écriture grecque sur l'écriture égyptienne,
– les applications pratiques de la connaissance de l'écriture chez les Grecs;
– l'importance de la lecture et de l'écriture dans l'éducation;
– l'apprentissage de la lecture et de l'écriture; le matériel utilisé;
– les muses, filles de la Mémoire : les neuf muses et leurs domaines respectifs;
–l'importance de l'alphabétisation dans la transmission de l'héritage culturel des Grecs.

Au cours de la troisième partie de cette unité, l'étude du langage dans la Rome antique, les élèves peuvent étudier le rôle de la langue en politique et en économie. L'enseignant introduit le sujet par la lecture d'un extrait du *De Oratore* de Cicéron (1.32), où il est dit que l'un des buts de l'instruction est de rendre persuasif. Ce thème peut être illustré par une diapositive de l'arche de Constantin (ou un autre monument illustrant un message politique immortalisé de façon impressionnante dans la pierre) et quelques diapositives de messages électoraux (plusieurs ont été découverts sur les murs de Pompéi). Ces diapositives se trouvent facilement dans le commerce; si l'école n'en possède pas, le service audio-visuel de l'école ou le centre de ressources du conseil scolaire peuvent suggérer divers moyens de projeter sur un écran des illustrations d'ouvrages. À partir de l'extrait de Cicéron et des images d'inscriptions politiques, les recherches peuvent porter sur les questions suivantes :
– exploitation du langage écrit par les dirigeants romains pour asseoir leur pouvoir politique;
– revendications des plébéiens, dès le Ve siècle av. J.-C., en faveur d'un code de lois écrites; rôle du langage écrit dans les réformes sociales;
– l'affichage public dans les forums et ce qu'il révèle sur l'alphabétisation dans la Rome antique;
– l'apprentissage de la lecture et de l'écriture; matériel utilisé; nature du langage enseigné;
– caractéristiques esthétiques de l'écriture romaine.

Dans une présentation par thèmes, l'enseignant peut préférer regrouper la matière autour d'un ensemble de questions clés; les divisions par pays s'estompent alors, voire disparaissent. L'étude peut porter, par exemple, sur l'adaptation de la langue au commerce dans les civilisations anciennes. Dans cette approche plus globale, l'enseignant peut introduire le sujet par une présentation audio-visuelle portant sur l'ensemble des techniques de communication. Cette présentation ne nécessite pas de commentaires; elle peut comprendre une série de diapositives soigneusement classées sur les différents moyens de communication : signaux internationaux de circulation, représentations de ballet, écriture Braille, gestes et expressions faciales, signaux de fumée, pages d'écriture selon différents alphabets, symboles commerciaux et signaux sportifs (accompagnés de jeux sonores, rires, cris, applaudissements), alphabet morse, premières mesures de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven, klaxons d'automobiles, conversations en différentes langues, cloches d'écoles, portes qui se ferment ou sirènes. Cette introduction permet d'élargir la conception que se fait l'élève du langage, en présentant la communication comme la transmission d'un message. Elle prépare ainsi les élèves à l'étude des questions suivantes:
– origine de la langue parlée;
– origine et évolution de la langue écrite;
– principes linguistiques de base des langues anciennes;
– matériel utilisé pour l'écriture dans le monde antique;
– raisons pratiques expliquant le faible taux d'alphabétisation dans l'Antiquité;
– influence de la religion sur la langue et l'alphabétisation;
– rôle de la superstition dans la formation de la langue;
– influence du commerce sur l'évolution de la langue et de l'alphabétisation;
– l'alphabétisation et son rôle dans l'amélioration des conditions sociales et politiques.

L'enseignant peut s'inspirer d'extraits d'ouvrages sur la vie quotidienne dans l'Antiquité et s'aider des livres suivants, qui portent sur l'étude des langues.

Ouvrages généraux

Bally, Charles. *Le langage et la vie; linguistique générale et stylistique, mécanisme de l'expressivité linguistique, langage transmis et langage acquis, la contrainte sociale dans le langage, l'enseignement de la langue maternelle, F. de Saussure et l'état actuel des études linguistiques.* «Publications romaines et françaises», 3e éd., Genève, Droz, 1965.

Bloomfield, Léonard. *Le langage.* Traduit de l'Américain par Janick Gazio, avant-propos de Frédéric François, «Bibliothèque scientifique», Paris, Payot, 1970.

Brunot, Ferdinand. *La pensée et la langue.* 3e éd. rev., Paris, Masson, 1965.

Chomsky, Noam. *La linguistique cartésienne; un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste; suivi de la nature formelle du langage.* Trad. de l'anglais par Nelcya Delanoë et Dan Sperber, «L'ordre philosophique», Paris, Seuil, 1969.

Marrou, H.I. *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité.* Nouv. éd., Paris, Seuil, 1971.

Martinet, André. *Le langage.* «Encyclopédie de la Pléiade», Paris, Gallimard, 1968.

Mounin, Georges. *Clefs pour la linguistique. Éd. rev. et corr., coll. «Clefs», Paris, Seghers, 1971.*

Perrot, Jean. *La linguistique.* 7e éd. mise à jour, Paris, PUF, 1971.

Pohl, Jacques. *L'homme et le signifiant.* «Langues et culture», no 10, Paris, F. Nathan, 1972.

Révész, Géza. *Origine et préhistoire du langage.* Trad. de L. Homburger, «Bibliothèque scientifique», Paris, Payot, 1950.

Robins, Robert Henry. *Linguistique générale; une introduction.* Trad. de Simone Delesalle et Paule Guivarc'h, Paris, A. Colin, 1973.

Vendryès, Joseph. *Le langage, introduction linguistique à l'histoire.* «L'évolution de l'humanité», Paris, A. Michel, 1968.

Trân-duc-thao. *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience.* «Ouvertures», Paris, Éditions sociales, 1973.

En Grèce

Chantraine, P. *Études sur le vocabulaire grec.* «Études et commentaires», no 24, Paris, Klincksieck, 1956.

Humbert, Jean. *Histoire de la langue grecque.* «Que sais-je?», no 1483, Paris, PUF, 1972.

Lejeune, Michel. *Mémoires de philologie mycénienne.* 1re série, 1955-1957, Paris, Centre national de recherches scientifiques, 1958.

Meillet, A. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque.* 7e éd. avec bibl. mise à jour et compl. par O. Masson, Paris, Klincksieck, 1965.

Mirambel, André. *Introduction au grec moderne, grammaire, lexiques, aperçu de la Grèce.* 3e éd., Paris, Maisonneuve-Larose, 1963.

Au Proche-Orient

Contenau, Georges. *Les civilisations anciennes du Proche-Orient.* «Que sais-je?» no 185, Paris, PUF, 1955.

______. *La vie quotidienne à Babylone et en Assyrie.* «La vie quotidienne», Paris, Hachette, 1950.

Daumas, F. *La civilisation de l'Égypte pharaonique.* «Les grandes civilisations», no 4, Paris, Arthaud, 1965.

Pirenne, J. *Histoire de la civilisation de l'Égypte ancienne.* 3 vol., Neuchâtel, La Baconnière, 1961-1963.

Wilson, J.-A. *L'Égypte, vie et mort d'une civilisation.* «Signes des temps», no 9, Paris, Arthaud, 1961.

À Rome

Collart, Jean. *Histoire de la langue latine.* Paris, PUF, 1967.

Cousin, J. *Évolution et structure de la langue latine.* «Collection d'Études latines», no 1, Paris, Les Belles Lettres, 1944.

Herman, Joseph. *Le latin vulgaire.* «Que sais-je?», no 1247, 2e éd., Paris, PUF, 1970.

Marouzeau, J. *Quelques aspects de la formation du latin littéraire.* Paris, Klincksieck, 1949.

Meillet, A. *Esquisse d'une histoire de la langue latine.* «Tradition de l'Humanisme», Paris, Klincksieck, 1966.

Vaananen, Veippo. *Introduction au latin vulgaire.* Nouv. éd. rev. et compl. d'une anthologie avec commentaires, «Bibliothèque française et romaine», série A, «Manuels et études linguistiques», no 6, Paris, Klincksieck, 1967.

• *Édifices de la Rome et de l'Athènes antiques.* Cette étude encouragera les élèves à se pencher sur les différentes écoles d'architecture urbaine et sur l'influence de la personnalité du créateur en architecture. À partir de l'étude des édifices antiques, les élèves peuvent peu à peu s'intéresser aux expériences modernes de planification régionale et d'aménagement du territoire et aux problèmes de densité démographique dans notre civilisation moderne. Les nombreuses adaptations d'architecture de style classique que l'on peut voir dans les villes construites au cours des cinq derniers siècles faciliteront les comparaisons. Les élèves pourront même se pencher sur l'étude de l'architecture moderne, qui peut être interprétée comme un rejet ou une copie fidèle des formes classiques.

Voici quelques objectifs de cette étude :
– amener les élèves à comparer, d'un point de vue moral, esthétique, historique, économique et architectural, le mode de vie urbain contemporain avec celui de la Rome et de l'Athènes antiques;
– bien faire sentir l'apport de ces deux cités antiques à la civilisation urbaine contemporaine;
– faire prendre conscience aux élèves de tous les problèmes inhérents à la vie urbaine;
– apprendre à l'élève à trouver et à évaluer les informations pertinentes sur les problèmes urbains de l'époque moderne et de l'Antiquité, pour qu'il se forme une opinion personnelle.

En planifiant une unité d'étude, l'enseignant peut s'inspirer des méthodes suivantes :

– discussions, avec exemples à l'appui, organisées par l'enseignant et, si possible, par des personnes qui ont visité Athènes et Rome;
– exposés préparés par les élèves, étayés par des diapositives, des photos et des maquettes;
– projection de films et de films fixes, présentés ou préparés par les élèves, avec l'aide de l'enseignant;
– solution de problèmes au moyen de discussions de groupe et de rapports écrits;
– excursions au cours desquelles les élèves peuvent prendre des photos d'édifices de style classique et, si la distance le permet, étudier la maquette de l'Acropole et la galerie d'Athènes du Musée royal de l'Ontario, à Toronto.

En planifiant une unité, si possible après avoir consulté les élèves, l'enseignant peut préparer un bref résumé en s'inspirant des idées suivantes :
– L'unité peut commencer par une séance de recherches, au cours de laquelle l'enseignant présente des photographies de bâtiments avec lesquels les élèves sont familiers : église ou synagogue, palais de justice, grand magasin, atelier de réparation, stade, prison, théâtre. À partir de leurs expériences personnelles, les élèves étudient comment la construction de ces édifices peut influer sur la configuration de l'environnement et si le milieu ainsi créé tient compte de la dimension humaine. Ils peuvent aussi se pencher sur l'affectation de ces bâtiments et voir comment elle se reflète dans leur conception, ou étudier les aspects purement esthétiques d'une construction ainsi que les conditions que devrait remplir tout édifice public. Ils pourraient se demander, par exemple, si leur école répond bien à ces normes et comment elle pourrait être améliorée.
– Les élèves peuvent aussi étudier les techniques de construction en pierre utilisées par les Grecs. Il pourraient s'inspirer de l'ouvrage de Roland Martin, *Manuel d'archéologie grecque*, tome I, *Matériaux et techniques*.
– Les temples grecs peuvent faire l'objet d'un travail de recherches, étayé par des illustrations.
– Si l'étude porte sur l'utilisation des temples grecs, l'enseignant aidera l'élève à interpréter les trop rares données qui existent à ce sujet.
– Les élèves peuvent aussi se documenter et préparer des essais illustrés sur les imitations modernes des temples grecs et expliquer, par exemple, pourquoi la plupart des banques construites au XIXe siècle s'en sont inspirées.
– L'Acropole peut, à elle seule, faire l'objet d'un sujet d'étude. L'élève peut en tracer le plan à l'aide de dessins obtenus au Musée royal de l'Ontario ou de diapositives et décrire les principaux monuments, en insistant sur leur décoration et leur ancienne fonction.
– Les théâtres grecs peuvent aussi faire l'objet d'un sujet d'étude approfondi : configuration des anciens théâtres grecs, relation entre leur forme et leur fonction et raisons de leur multiplication dans le monde antique.
– L'élève peut aussi étudier le Forum de Rome, ses bâtiments et son environnement, les raisons et les étapes de son développement et son importance dans la vie urbaine de Rome.
– Rome, avec ses nombreux bâtiments et sites historiques, offre à l'élève un riche terrain d'étude : L'*insula* (îlot urbain) et ses activités (voir l'ouvrage de Pierre Grimal, *Les villes romaines*), le grand incendie (64 A.D.) et la reconstruction de Rome (voir l'ouvrage de Mackendriele, *The Mute Stones Speak*), le Colisée, le Tullianum (prison Mamertine) et les arcs de triomphe.

En planifiant une unité d'étude, l'enseignant devrait aussi dresser une liste de problèmes que les élèves pourraient étudier et analyser. Il pourra s'inspirer de la liste suivante :
– montrer comment l'emploi généralisé de la technique du blocage permit aux Romains de créer un style d'architecture inaccessible aux Grecs, en facilitant la construction de voûtes et de coupoles de grandes dimensions;
– montrer comment la forme des places publiques, dans la Rome ou dans l'Athènes antiques, favorisait les réunions et les échanges;
– l'importance du mécénat dans le développement urbain;
– montrer comment les habitants d'Ostie et de Pompéi luttèrent contre le délabrement de leurs monuments;
– l'influence des modifications de l'environnement sur la pensée et le comportement des habitants.

L'enseignant peut conclure cette unité d'étude en examinant les différences culturelles fondamentales entre la Grèce et la Rome antiques, telles qu'elles se reflètent dans leurs principaux édifices. Il peut élargir le sujet par une discussion sur la façon dont les édifices modernes reflètent la culture contemporaine.

Les ressources suivantes pourront lui être utiles :

Livres

Histoire de l'urbanisme

Lavedan, Pierre et Jeanne Hugueray. *Histoire de l'urbanisme.* Tome I, *Antiquité et Moyen Âge.* Paris, Éditions Laurens, 1966.

Lavedan, Pierre. *Histoire de l'urbanisme, Renaissance et temps modernes.* Paris, Éditions Laurens, 1952.

______. *Urbanisme et architecture.* Paris, Éditions Laurens, 1952.

Ostrowski, Waclaw. *L'urbanisme contemporain.* 2 vol., Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1968-1970.

L'urbanisme grec

Berve, Helmut. *Temples et sanctuaires grecs.* Introduction de Helmut Berve, exposé de Gottfried Gruben, photographies de Hirmer, Paris, Flammarion, 1965.

Charbonneaux, Jean. *La Grèce archaïque.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1968.

______. *La Grèce classique.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1969.

______. *La Grèce hellénistique.* «L'Univers des Formes», Paris, Gallimard, 1970.

Delorme, Jean. *Gymnasion : Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce, des origines à l'Empire romain.* «Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome», nº 196, Paris, de Boccard, 1961.

Martin, R. *Manuel d'architecture grecque.* Tome I, *Matériaux et techniques*, Paris, Picard, 1965.
Le tome II traitera des styles et des formes, le tome III des plans et des compositions.

______. *Monde grec.* Texte par R. Martin, photos par Henri Stierlui, préf. par Max Bill, «Architecture universelle», Fribourg, Office du Livre, 1966.

______. *Recherches sur l'agora grecque; études d'histoire et d'architecture urbaine.* «Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome», Paris, de Boccard, 1952.
Synthèse, très large, qui met en oeuvre, en un cadre chronologique qui va de l'époque homérique à la conquête romaine, les données littéraires et celles de l'archéologie; un travail d'histoire, par un archéologue, doublé d'un helléniste.

______. *L'urbanisme dans la Grèce antique.* 2e éd., Paris, Picard, 1974.
Important et neuf, très bien présenté et illustré, est l'aboutissement de recherches personnelles et non un manuel.

Platon, Nikolas Eleutherion. *Grèce I : périodes mycénienne et géométrique.* «Archaeologia Mundi», Paris, Éditions Nagel, 1966.

L'urbanisme romain

Agnat, R. et V. Chapot. *Manuel d'archéologie romaine.* 2 vol., Paris, Picard, 1916-1920.

Charles-Picard, G. *Empire romain.* Texte par G. Picard, photos par Yvan Belter, «Architecture universelle», Fribourg, Office du Livre, 1965.
Excellent sur l'évolution des formes et des motifs.

Grimal, P. *La vie à Rome dans l'antiquité.* «Que sais-je?», nº 596, 6e éd., Paris, PUF, 1967.
Très bref, mais utile sur l'urbanisme dans les provinces.

Homo, L. *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité.* «Évolution de l'humanité», Paris, A. Michel, 1951.

L'enseignant pourra s'inspirer du document *Études classiques—Liste de matériel pédagogique* du Ministère.

Cartes

Cartes d'Athènes (B8) et de Rome (B12), de Denoyer-Geppert, qui illustrent le développement de ces deux villes.

Photographies

Photos aériennes en couleur d'Athènes et de Rome, de 52″ x 42″ : D.M. Taylor, C.P. 1094, Greenwich, Conn. 06831, États-Unis; Cecil Bannister, C.P. 426, Willowdale (Ontario).

L'enseignant peut aussi se procurer, à peu de frais, des photographies de monuments (surtout ceux de Rome) de 13″ x 18″, 18″ x 24″ ou de format plus important en écrivant à Fratelli Alinari, Via Nazionale, 6, Florence, Italie. (Monter les photos sur un support, avant utilisation.)

L'enseignant qui dispose d'un projecteur peut faire préparer par ses élèves un diaporama sur Athènes et sur Rome illustrant l'orientation des principaux monuments, les routes, les caractéristiques topographiques de la région, ainsi que les enceintes qui entourent les villes.

• *Thème du héros et de l'héroïne.* Ce sujet peut aider l'élève :
– à mieux comprendre la notion d'archétype et à voir comment elle est exploitée par les écrivains;
– à exploiter lui-même cette notion, en inventant une histoire;
– à comparer sa propre échelle de valeurs à celle des héros étudiés.

L'enseignant peut aborder ce thème par l'étude de quelques extraits de *L'Iliade* d'Homère et le développer à travers des pièces de théâtre, des essais et des discussions de groupe. Il peut inviter l'élève à voir des films se rapportant à ce sujet ou à en monter lui-même. La discussion en classe peut orienter l'élève vers d'autres lectures et l'aider à trouver les caractéristiques des héros et héroïnes d'autres époques et d'autres pays, à étudier à travers eux la société qu'ils représentent et à se demander s'ils sont nécessaires à la société.

L'enseignant encouragera les élèves à comparer les personnages de *L'Iliade* à ceux qu'ils ont rencontrés dans d'autres lectures, à des personnes qu'ils connaissent, voire à eux-mêmes. Il peut leur faire écrire ou interpréter de petites histoires illustrant leur propre conception du héros ou de l'héroïne et expliquer comment leurs personnages reflètent leur propre échelle de valeurs ou celle de la société moderne.

Pour mieux cerner le thème du héros et de l'héroïne, l'élève peut puiser d'intéressantes idées dans les ouvrages suivants: *Antigone* de Jean Anouilh, *Le Cid* de Corneille ou *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* de Péguy et dans les éditions peu coûteuses d'épopées lyriques telles que *L'Épopée de Gilgamesh, Beowulf* et *La Chanson de Roland.* Il pourrait en outre élargir son champ de recherches en se penchant sur les héros et les héroïnes qui ont inspiré les grands peintres, les sculpteurs et les musiciens, et en étudiant la vie des grandes vedettes du sport.

L'enseignant puisera de riches sujets d'étude dans les ouvrages suivants :

Livres

Baudoin, Charles. *Le triomphe du héros; étude psychanalytique sur le mythe du héros et les grandes épopées.* «Présences», Paris, Plon, 1952.

Boyance, Pierre. *Études sur le Songe de Scipion. Essai d'histoire et de psychologie.* Limoges, Bontemps, 1937.

Buffière, Félix. *Les mythes d'Homère et la pensée grecque.* «Collection d'Études anciennes», Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Caryle, Thomas. *Les héros; le culte des héros et l'héroïque dans l'histoire.* Trad. et introd. par Jean Izoulet, 6e éd., Paris, Colin, 1900.

Chapoutier, Fernand. *Les Dioscures au service d'une déesse.* «Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome», Paris, de Boccard, 1935.

Cumont, Franz. *Recherche sur le symbolisme funéraire des Romains.* Réimpr. anastatique de l'édition de 1942, «Bibliothèque de l'Institut français de Beyrouth», nº 35, Paris, Geuthner, 1966.
A réuni une importante collection de textes littéraires, surtout néo-platoniciens, sur quelques grands thèmes allégoriques (Dioscures, Champs-Élysées, Sirènes) dont les sculpteurs de sarcophages se sont inspirés.

Delatte, A. *Étude sur la littérature pythagoricienne.* «Bibliothèque de l'École des Hautes Études», «Sciences historiques et philologiques», Genève, Slatkinc, 1974 (Reproduction de l'édition de Paris, 1915), Éditions Champion, 1916.

Dumézil, Georges. *Heur et malheur du guerrier; aspects mythiques de la fonction guerrière chez les Indo-Européens.* Collection «Hier», Paris, PUF, 1969.

L'Épopée de Gilgamesh. Trad. de l'anglais par H. Comte, Paris, Éditeurs français réunis, 1975.

Frutiger, Percival. *Les Mythes de Platon.* «Bibliothèque de philosophie contemporaine», Paris, F. Alcan, 1930.

Grimal, P. *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine.* Nouv. éd., Paris, PUF, 1969.

Homère. *L'Iliade illustrée par la céramique grecque.* Dessins de Notor, Bordeaux, Delmas, 1951.

Maspero, Georges. *Les contes populaires de l'Égypte ancienne.* 4e éd., Paris, Guilmoto, 1911.

Schaerer, René. *Le Héros, le Sage et l'événement dans l'humanisme grec.* «Pensée grecque», Paris, Aubier-Montaigne, 1964.

Sellier, Philippe. *Le mythe du héros; ou le désir d'être dieu.* Collection «Bordas connaissance-université», série thématique, Paris, Bordas, 1970.

Vernant, Jean-Pierre. *Mythe et société ou Grèce ancienne.* Paris, Maspero, 1974.

Vidéo-cassettes

Dusting off Mythology: The Hero. Toronto, Office de la télecommunication éducative.

• *Le rôle de la femme dans la société classique.* Ce thème peut être abordé à l'aide de morceaux choisis tirés de la littérature grecque classique et faire l'objet d'une étude poussée sur le mode de vie des femmes dans la Grèce antique. L'analyse du sujet et les discussions qui suivront devront s'appuyer sur le plus vaste choix possible d'exemples directs et indirects. L'élève rencontrera, dans les textes à l'étude, des héroïnes de la tragédie grecque Antigone ou Andromaque, par exemple, les femmes et les choeurs de femmes d'Aristophane, les femmes qui ont marqué l'histoire grecque ou romaine. Il étudiera, dans Platon, Homère et d'autres auteurs classiques, le rôle et le mode de vie des femmes de l'Antiquité.

Après la lecture de quelques extraits d'Aristophane et d'Homère, les élèves pourront réfléchir sur diverses questions :
– La vie d'une Athénienne, dans l'Antiquité, différait-elle beaucoup de celle des femmes des autres cités grecques?
– Les différents points de vue de ces auteurs reflètent-ils l'opinion contemporaine sur les femmes?
– Que révèlent ces extraits sur la personnalité de leurs auteurs?
– Y a-t-il opposition entre le rôle des femmes dans la vie quotidienne d'Athènes et celui de la déesse Athéna, patronne de la ville?
– Jusqu'à quel point les historiens contemporains réévaluent-ils le rôle de la femme dans la civilisation grecque antique?

Ce genre de questions permet d'approfondir les notions de culture, famille, conflit, commandement et démocratie et de distinguer les faits des opinions et des idées préconçues.

L'enseignant pourra s'inspirer des sources suivantes :

La femme dans la société antique

Beaulieu, Michèle. *Le costume antique et médiéval.* 4e éd. rev. et corr., «Que sais-je?» nº 501, Paris, PUF, 1967.

Meuleau, Maurice. *Le monde antique.* «Le monde et son histoire», nos 1-2, Paris, Bordas-Laffont, 1965.

Seltman, Charles. *La femme dans l'Antiquité.* Trad. de l'anglais par Claude Herbette, Paris, Plon, 1956.

La femme dans la Grèce antique

Flacelière, Robert. *L'amour en Grèce.* Paris, Hachette, 1971.

______. *La vie quotidienne en Grèce au temps de Périclès.* 3e éd., Paris, Hachette, 1971.

Fowler, W. Warde. *La vie sociale à Rome au temps de Cicéron.* Trad. française par Jean A. Piaudet, Paris, Payot, 1917.

Jardé, A. Fr. V. *La Grèce antique et la vie grecque.* Paris, Delagrave, 1967.

Keller, Alexandre. *La Grèce antique amoureuse d'après Longus-Platon-Théocrite-Bion et Moschus-Sappho-Anacréon.* Illustrations de Balluriau, Paris, L. Borel, 1902.

Laurent, Joseph. *La Grèce antique.* «Essais d'histoire sociale», nº 1, Paris, Les Belles Lettres, 1933.

Onimus, Jean. *Un livre pour mes filles.* Bruges (Belgique), Desclée de Brouwer, 1964.

Picard, Charles. *La vie dans la Grèce classique.* «Que sais-je?», Paris, PUF, 1967.

______. *La vie privée dans la Grèce classique.* Paris, Rieder, 1930.

Vatin, Claude. *Recherche sur le mariage et la condition de la femme mariée à l'époque hellénistique.* «Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome», Paris, de Boccard, 1970.

La femme dans la Rome antique

Assa, Janine. *Les grandes dames romaines.* «Le temps qui court», Paris, Seuil, 1958.

Blaz de Bury, Ange Henri, baron. *Les femmes et la société au temps d'Auguste.* Paris, Didier, 1875.

Carcopino, J. *La vie quotidienne à l'apogée de l'Empire.* «La vie quotidienne», Paris, Hachette, 1969.

Grimal, Pierre. *L'amour à Rome.* Paris, Hachette, 1963.

Herrman, Claudine. *Le rôle judiciaire et politique des femmes sous la République romaine.* «Collection Latomus», nº 67, Bruxelles, Latomus, 1964.

Lefrançois, Philippe. *La Rome antique.* Lettre-préface de Jérôme Carcopino, «À Rome sur l'aile du temps», nº 2, Paris, Bellenand, 1953.

Paoli, Ugo Enrico. *Vita Romana : la vie quotidienne dans la Rome antique.* Éd. française rev. et augm. par Jacques Rébertat, Bruges (Belgique), Desclée de Brouwer.

Quéré-Jaulmes, France. *La femme; les grands textes des Pères de l'Église.* Préface de Françoise Mallet-Joris, Paris, Éditions du Centurion, 1968.

Repond, Jules. *Les secrets de la draperie antique de l'himation grec au pallium romain.* «Studi di antichita cristiana», nº 3, Paris, Les Belles Lettres, 1931.

Tertullien. *La toilette des femmes (De cultu feminarum).* Intro., texte critique, traduction et commentaire de Marie Turcan, «Sources chrétiennes», nº 173, Paris, Éditions du Cerf, 1971.

Vatin, Claude. *Recherches sur le mariage et la condition de la femme mariée à l'époque hellénistique.* «Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome», Paris, de Boccard, 1970.

La femme dans le monde d'aujourd'hui

Brulé, Hélène. *Le rôle de la femme dans l'éducation familiale et sociale.* Paris, Foucher, 1951.

Deschard, Marie. *Le féminisme de tous les temps par M. Maryas et C. Béal.* Paris, Librairie Bloud et Barral, 1900.

Donnay, Maurice. *La femme et sa mission.* Paris, Plon, 1941.

Evdokimoff, Paul. *La femme et le salut du monde : étude d'anthropologie chrétienne sur les charismes de la femme.* Paris-Tournai, Casterman, 1958.

Havel, J.-E. *La condition de la femme.* Coll. «A. Colin, section de philosophie», Paris, Colin, 1961.

Govaerts, France. *Loisirs des femmes et temps libre.* «Loisir et culture modernes», Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1969.

Pie XII, Pape. *La femme dans la société.* Textes présentés par Marcel Clément, Trois-Rivières, Éditions du bien public, 1953.

La femme dans la société. Semaine sociale de France, 19e session. Compte rendu *in extenso* des cours et des conférences, Paris, J. Gabalda, 1928.

• *Études interdisciplinaires.* Sans constituer par elles-mêmes des unités d'étude complètes, les activités suivantes peuvent enrichir l'étude de ces dernières. L'enseignant peut les préparer en collaboration avec les professeurs d'autres disciplines. Certaines de ces activités conviennent particulièrement aux jeunes élèves, mais la plupart peuvent être adaptées à tous les niveaux d'âge.

Musique
– Étude de l'importance et du rôle de la musique dans la Rome antique.
– Pourquoi les Romains adoptèrent-ils la musique grecque, plutôt que de créer un style qui leur soit propre?

Poterie
– Fonctions de la poterie dans la Grèce et la Rome antiques; étude du postulat, «La fonction crée la forme».
– Fabrication et décoration d'objets de poterie suivant la technique et le style de l'époque.

Dessin, sculpture, peinture
– Création de personnages selon les techniques de la Grèce antique.
– Reproduction de scènes de l'histoire romaine ou grecque.
– Reproduction de scènes tirées de la mythologie grecque.
– Étude du style et de la forme des objets classiques et reproduction d'objets semblables dans un contexte canadien (par exemple, l'*Enfant aux lys de Cnossos).*

Marionnettes
– Fabrication de marionnettes pour recréer des scènes tirées du théâtre grec, de l'histoire romaine ou grecque et de la mythologie (les masques des tragédies grecques se prêtent particulièrement bien à ce genre d'activités).

Artisanat
– Étude des techniques utilisées par les Anciens pour fabriquer ustensiles, bijoux, habits et meubles; à travers ces techniques, retracer le développement technologique de ces peuples.
– Fabrication d'articles simples, en utilisant les mêmes techniques et les mêmes matériaux que les Grecs ou les Romains, avec une attention particulière aux styles et aux valeurs esthétiques et fonctionnelles de ces objets.
– Confection de costumes pour des marionnettes ou des personnages vivants.
– Teinture de tissus et confection de vêtements à la manière des Grecs.
– Confection de costumes pour une représentation théâtrale ou un dîner à la romaine.
– Préparation d'un repas en utilisant les techniques et les aliments dont se servaient les Grecs et les Romains.
– Fabrication de meubles dans le style de la Grèce et de la Rome antiques.

(Ces activités doivent être reliées aux travaux de recherches dans le domaine de la littérature, de l'architecture, de l'habillement et des caractéristiques physiques de ces peuples.)

Théâtre
– Choeurs et lectures d'extraits tirés des tragédies grecques.
– Représentation de scènes de la mythologie, de l'histoire ou de la vie courante de la Grèce antique.
– Création d'une pièce sur un sujet moderne, dans le style des tragédies ou des comédies grecques.

Mathématique
–Étude des principes de l'addition des systèmes de numération grec et romain; inconvénients de l'absence de valeurs positionnelles.
– Étude du système de numération romain; comparaison avec les systèmes arabe et babylonien.
– Étude des méthodes utilisées par les Romains pour compter et calculer; construction d'un ancien instrument de calcul, par exemple tablette de cire ou abaque.
– Étude du nombre d'or et des proportions chez les anciens Grecs; mesure des fenêtres, des portes et des planchers de l'école pour voir s'ils sont conformes à cette proportion.

Milieu social et environnement
– Étude des conséquences du développement technologique sur la vie des Grecs et des Romains.
– À l'aide des légendes et contes grecs ou romains, reconstruire l'environnement naturel, moral et spirituel de l'époque.
– Comparaison des formes de gouvernement et des systèmes juridiques de Rome, de Sparte ou d'Athènes avec le système canadien.
– Formation des écoles, des villes, des mairies, des services d'incendie, de la police, des jurys et des hôpitaux dans la Grèce et la Rome antiques.
– Conséquences de la piraterie et du brigandage sur la vie des peuples méditerranéens de l'époque antique.
– Étude des moyens de transport terrestre et maritime de l'époque.
– Étude des guerres, avec une attention particulière aux valeurs morales.
– Comparaison des problèmes de pollution et du comportement des Grecs et des Romains de l'antiquité face à l'environnement, avec ceux de notre époque.

Sciences
– Influence des Grecs et d'autres civilisations sur les Romains dans le domaine de la créativité scientifique; applications pratiques des sciences par les Romains dans les domaines de la médecine, de l'agriculture, de l'architecture, de l'ingénierie, de la navigation et de l'astronomie.
– Comparaison des techniques agricoles et médicales modernes avec celles des Anciens (pour l'agriculture, voir le traité d'agriculture de Caton le Censeur (234-149 av. J.-C.); pour la médecine, voir les techniques préconisées par Galien (129-199).
– Interprétation moderne du phénomène des marées et explication donnée à ce sujet par le grec Posidonius (135-50 av. J.-C.).
– Étude de la réforme du calendrier julien par Jules César (102-44 av. J.-C.) et comparaison avec les divers systèmes de division du temps d'autres civilisations anciennes.
– Étude de l'oeuvre du républicain Vitruve, ingénieur militaire sous César et Auguste, et de son traité d'architecture dédié à Auguste.
– Étude et reconstitution des expériences de Frontin (30-104) dans la construction des aqueducs romains.
– Contribution d'Archimède (287-212 av. J.-C.) à la technologie moderne.
– Analyse des découvertes de savants tels que Ptolémée (vers 121-151) ou de ceux de la Crète ou de Babylone.

Études secondaires supérieures
Le plan de cours ci-dessous indique la nature et le degré d'approfondissement requis pour les cours de *Civilisations classiques* au niveau des études secondaires supérieures. Ces cours nécessitent l'approbation du ministère de l'Éducation. La présentation des cours au Ministère doit comprendre l'énoncé des objectifs poursuivis et des approches adoptées. L'enseignant trouvera, dans le bref résumé ci-dessous sur les philosophes anciens, quelques lignes directrices ainsi que des idées générales dont il pourra s'inspirer dans la planification de son cours.

Textes suggérés
Platon, *Gorgias et Le banquet;* Aristote, *L'Éthique à Nicomaque;* Cicéron, *De Sinibus Bonorum et Malorum;* Marc-Aurèle, *les Pensées;* Montaigne, *Les Essais;* Francis Bacon, *Essais de morale et politique.*

Textes prescrits (on suggère de les étudier dans l'ordre suivant) :

Platon. *Le banquet. Oeuvres complètes.* Tome IV, 2e partie. Trad. par L. Robin, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1941.

______. *Gorgias. Oeuvres complètes.* Tome III, 2e partie. Trad. par A. Croiset, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1942.

Aristote. *Éthique à Nicomaque.* Trad. par J. Defrades, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres.

______. *Éthique à Nicomaque.* Nouvelle traduction avec introduction, notes et index par J. Tricot, «Bibliothèque des textes philosophiques», Paris, Vrin, 1967.

Cicéron. *De la vieillesse.* Paris, Garnier-Flammarion.

Marc-Aurèle. *Pensées.* Trad. par A.-I. Trannoy, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1925.

Bacon, Francis. *Essais.* Éd. et trad. par M. Castelain, Paris, Aubier-Montaigne.

Montaigne. *Essais.* «Class. civ. franç.», Paris, Didier.

Ouvrages de référence

Hesiode. *Théogonie – Les travaux et les jours – Le bouclier.* Trad. par P. Mazon, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Pindare. *Odes.* Trad. par A. Puech, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1958-1961.

Eschyle. *Tragiques grecs : Eschyle, Sophocle, Euripide.* Trad. par J. Grosjean, «Bibliothèque de la Pléiade», voir aussi, «Collection des Universités de France», Paris, Gallimard, 1967.

Aristote. *Éthique à Nicomaque.* Trad., préf. et notes par J. Voilquin, «Collection des Universités de France», nº 43, Paris, Garnier-Flammarion, 1965.

______. *Poétique.* Trad. par J. Hardy, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1969.

______. *Textes choisis et présentés par L. Millet.* «Sélection Philos, Bordas», Paris, A. Colin, 1966.

______. *La politique d'Aristote.* Textes choisis et présentés par Raymond Weil, Paris, A. Colin, 1966.

Thucydide. *La guerre du Péloponnèse.* 6 vol, trad. par J. Romilly, R. Weil et L. Bodin, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1958-1972.

Platon. *Apologie de Socrate, Criton, Phédon.* Paris, Garnier-Flammarion, 1965.

______. *Protagoras.* «Collection des Universités de France», nº 146, Paris, Garnier-Flammarion.

______. *Le banquet ou de l'amour.* Trad. par Léon Robin et M. J. Moreau, préf. de François Châtelet, «Idées», nº 282, Paris, Gallimard, 1973.

______. *La République.* Texte, traduction et notes par E. Chambry, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1948.

______. *Oeuvres.* Tome XI, *Les Lois.* (2 vol.) éd., trad. et notes par E. des Places; introduction de A. Diès et L. Geruet, 1re partie, introduction – livres I-II, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1951.

______. *Oeuvres.* Tome XII, *Les Lois* (suite), 1re partie, livres VII-X, trad. par A. Diès, 1953; 2e partie, livres XI-XII, *Epinomis,* trad. par E. des Places, 1953.

Aristote. *La Politique.* «Médiations», nº 14, Paris, Denoël-Gonthier, 1964.

Xénophon. *La Cyropédie.* Texte établi et traduit par Marcel Bizos, (3vol.), Tome I, Livres I et II, 1972; Tome II, Livres III et IV, 1973 ; Tome III, Livres VI-VIII, trad. par E. Delebecque, Paris, Les Belles Lettres.

______. *Oeuvres complètes.* Tome III, *Les Helléniques – Apologie de Socrate ; Les Mémorables (ou Mémoires de Socrate).* Trad. du grec, Paris, Garnier-Flammarion.

Lucrèce. *De la nature.* Trad. du latin par A. Ernout, «Les grandes oeuvres», Paris, Les Belles Lettres, 1947.

Catulle. *Poèmes.* Texte, trad. et notes par G. Lafaye, «Collection des Universités de France», 2e éd. Paris, Les Belles Lettres, 1932.

Cicéron. *Discours.* Tome II, *Première action contre Verrès ; Seconde action contre Verrès,* Livre I, *La préture urbaine,* trad. par H. de la Ville de Mirmout, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1922.

______. *Discours.* Tome XIX *Philippiques,* I-IV, trad. par A. Boulanget et P. Wuilleumier, «Collection des Universités de France», Paris, 1959.

______. *De la République.* Paris, Garnier-Flammarion, 1967.

______. *Les Devoirs.* Éd., trad. et notes par M. Testard, 2 vol., «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1965 et 1970.

______. *De la vieillesse, de l'amitié, des devoirs.* Trad. par Charles Appuhn, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.

Ovide. *L'art d'aimer.* Trad. du latin par Heguin de Guerle, préf de P. Grimal, «Poche Classique», nº 1005, Paris, Librairie générale française.

Marc-Aurèle. *Pensées.* Trad. par A.-I. Trannoy, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres.

______. *Pensées de Marc-Aurèle Antonin* ou *Réflexions morales que cet empereur philosophe se faisait à lui-même.* Trad. de Dacier, Paris, Jean de Bonnot, 1969.

Saint Augustin. *Du bonheur dans les oeuvres de Saint Augustin.* Paris, Desclée de Brouwer, 1948.

Le cours d'études secondaires supérieures, centré sur quatre thèmes humains bien définis, n'est pas une histoire générale de la philosophie, mais une analyse de divers points de vue sur certains thèmes universels. L'analyse des solutions proposées par les Anciens à ces problèmes s'appuiera principalement sur les textes cités ci-dessus; l'inclusion de deux auteurs de la Renaissance permettra aux élèves de faire une transition plus rapide et d'étudier les problèmes soulevés ci-dessus dans le contexte moderne. L'enseignant s'appuiera aussi sur des films et des vidéo-cassettes et organisera au moins une excursion. Le cours comprend une introduction et l'étude des quatre thèmes suivants : la justice et la vie publique, le bien et l'éducation; l'amour; le théâtre : une nécessité humaine. Seuls le premier et le dernier thème sont ici développés.

• *Thème 1 : la justice et la vie publique.* Commencer par définir les termes (voir M. Ginsberg, *On Justice in Society),* puis favoriser la discussion : les élèves expriment leurs opinions, parfois même leurs idées préconçues sur la notion de justice. La discussion pourrait inclure les notions modernes de justice, le rôle du gouvernement et la réforme de la justice, en s'appuyant sur des exemples concrets (Rapport Wolfenden, Loi canadienne sur les mesures de guerre).

L'étude du *Gorgias* de Platon constitue un excellent point de départ pour l'étude de sujets tels que l'éthique dans la vie publique et privée, la valeur du châtiment, la façon dont les diverses formes de gouvernement servent la justice, l'attitude de Platon face aux politiciens, la nature antagoniste des principes, le talent d'écrivain de Platon. L'analyse des *Lois,* livre IX, de Platon peut aider à étudier la théorie du châtiment, les idées avant-gardistes de Platon sur la justice et le pouvoir arbitraire des tribunaux de l'époque dans les cas de blessures corporelles et d'agressions.

Le livre III pourrait fournir la matière d'une étude sur les enseignements de l'histoire.

L'Éthique à Nicomaque d'Aristote permet d'étudier les notions de justice et de bien moral, que l'élève peut comparer aux attitudes modernes. L'enseignant pourra entrecouper les discussions de groupe par des lectures du texte lui-même. *La Politique* d'Aristote permet d'approfondir l'étude de la justice par rapport aux diverses formes de gouvernement : monarchie, royauté, tyrannie, aristocratie, oligarchie et démocratie. La notion de justice peut aussi être approfondie par l'étude des tribunaux, de l'ostracisme, de la démagogie, de l'éducation nationale et de l'esclavage. Les qualités personnelles d'Aristote et de Platon ainsi que leurs différends constituent un autre excellent sujet d'étude. Les élèves peuvent aussi se pencher sur les critiques de Cicéron contre la tyrannie, en étudiant *Les Verrines,* livre I, *Les Philippiques,* livre II, ainsi que des extraits de correspondance. Avant d'aborder l'étude de Cicéron, les élèves doivent avoir un aperçu détaillé de la situation historique de l'époque de César et de la guerre civile, des raisons qui ont motivé les attaques de Cicéron et de leur efficacité. L'élève pourra découvrir le fondement philosophique des attaques de Cicéron en lisant *De Officiis,* livre III. Il peut aussi étudier les différences entre Cicéron, Platon et Aristote.

L'élève peut ensuite étudier la contribution de Lucrèce, de Marc-Aurèle, de Montaigne et de Bacon.

• *Thème 4 : le théâtre : une nécessité humaine.* L'enseignant commence par définir le terme *théâtre* et donne un bref aperçu de son histoire, en particulier dans l'Athènes antique, ainsi que de sa forme moderne. Il invitera les élèves à donner leur opinion et à participer aux discussions. La classe pourrait assister à une pièce de théâtre ou à un film illustrant le thème choisi et en discuter par la suite.

L'étude de l'*Orestie* d'Eschyle devrait occuper une part importante de ce cours. Des conférences et des lectures permettront à l'élève de comparer les thèmes développés dans ces pièces au thème nº 1 et à la philosophie générale de Platon, d'Aristote et des Stoïques. La classe pourrait interpréter certains passages choisis illustrant le thème étudié. Les élèves pourraient aussi comparer les tragédies anciennes et modernes et analyser l'influence de cet art sur les diverses civilisations étudiées. Ils peuvent aussi mettre en scène une tragédie moderne préparée suivant les principes classiques ou comparer la façon dont les Grecs et les Romains exploitaient la notion de mythe dans leurs pièces, par rapport aux dramaturges modernes tels que Sartre.

Les enseignants pourront s'inspirer du répertoire d'ouvrages de référence du Ministère, publié séparément, pour préparer ce cours.

Livres

Aristote. *La politique.* Trad. par J. Aubonnet, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1968.

Catulle. *Poèmes.* Trad. par G. Lafaye, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1932.

Ciceron. *Oeuvres choisies : Les Verrines I : Lettres choisies , Les philippiques 2 ; De Officiis 3 ; De Senectute.* Paris, Garnier-Flammarion.

Discours politiques choisis (Les Philippiques I)

Eschyle. *L'Orestie (Agamemnon, Les Coéphores, Les Euménides).* Trad. par P. Mazon, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Hobbes, Thomas. *Léviathan. Philosophie politique.* Trad. par F. Tricaud, Paris, Birey, 1971.

Locke, John. *Essai philosophique sur l'entendement humain.* Trad. par Coste, «Bibliothèque des textes philosophiques», Paris, Vriu, 1972.

Lucrèce. *De la nature.* Trad. par A. Ernout, «Les grandes oeuvres», Paris, Les Belles Lettres, 1947.

Ovide. *L'art d'aimer.* Trad. par Heguin de Guerle, préf. de P. Grimal, «Poche class. », nº 1005, Paris, Librairie générale française, 1972.

Platon. *L'Apologie de Socrate.* Trad. par M. Croiset, Paris, Les Belles Lettres.

______. *Les Lois.* Trad. par E. des Places, Paris, Les Belles Lettres.

______. *Le Protagoras et le Ménon.* Trad. par Émile Chambry, «Collection Garnier-Flammarion», nº 146 **, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.

______. *La République.* Tome 6, I-III. Trad. par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

______. *La République.* Tome 7, 1re partie, IV-VII. Trad. par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

______. *La République.* Tome 7, 2e partie, VIII-X. Trad. par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

______. *Le Timée et le Critias.* Trad. par A. Rivaud, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres.

Rousseau, J.-J. *Du contrat social.* Éd. par M. LeBras, «Nouveaux classiques du droit», Paris, Larousse, 1969.

Thucydide. *Histoire de la guerre du Péloponèse.* Trad. par J. de Romilly, R. Weil et L. Bodin, «Collection des Universités de France», 6 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1958-1972.

Xénophon. *La Cyropédie.* 3 vol. Tome I, Livres I et II trad. par Marcel Bizos, 1972; Tome II, Livres III-V, trad. par Marcel Bizos, 1973; Tome III, Livres VI-VIII, trad. par Édouard Delebecque, 1973, «Collection des Universités de France», Paris, Les Belles Lettres.

______. *Les Helléniques. Oeuvres complètes.* Tome III, Paris, Garnier-Flammarion.

______. *Les Mémorables. Mémoires de Socrate.* Paris, Garnier-Flammarion.

Vidéo-cassettes

Comédie de caractères. 60 min. CBC, catalogue nº 382. C. Conacher sur la comédie grecque.

Désobéissance civile. 7 cassettes, 30 min chacune. CBC, catalogue nos 077-083.

Le masque dans le théâtre grec et romain. 30 min, CBC, catalogue nº 292.

D'autres listes de livres, de films et de films fixes apparaissent dans *Études classiques—Liste de matériel pédagogique* du Ministère.



77-78/7005